

67^e Congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française

POUVOIR, POLITIQUE ET RÉSISTANCE

16, 17 et 18 octobre 2014

Hôtel Château Laurier – 1220, Place George-V ouest, Québec



UNIVERSITÉ
LAVAL



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des lettres
et des sciences humaines



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des lettres
et des sciences humaines
Département des sciences historiques



Centre
interuniversitaire
d'études québécoises
20ans déjà!



cefan
l'essor des chercheurs



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

La Fondation
LIONEL-GROULX



L'histoire du Québec : **NOTRE** grande aventure

L'histoire du Québec, c'est notre histoire,
notre héritage collectif, notre grande aventure.

Cette histoire mérite d'être enseignée aux jeunes générations et à toutes les personnes qui viennent d'ailleurs pour l'écrire avec nous.

Voilà pourquoi la Fondation Lionel-Groulx fait de la promotion de notre histoire le cœur de sa mission, notamment en organisant au printemps 2015, de concert avec l'IHAF et BANQ, un colloque scientifique intitulé *100 ans de production et de diffusion de notre histoire*

à l'occasion du centenaire de la première chaire d'histoire du Canada français attribuée en 1915 à Lionel Groulx par l'Université de Montréal

Membre de l'IHAF, participez à cette grande aventure en devenant membre de la seule fondation qui se consacre à la promotion de l'histoire du Québec!



La Fondation
LIONEL-GROULX

www.fondationlionelgroulx.org

TABLE DES MATIÈRES

PARTENAIRES.....	2		
MOT DE BIENVENUE.....	3		
ORGANISATION DU CONGRÈS.....	4		
PROGRAMME.....	5		
PLANS DE LOCALISATION DES SALLES.....	16		
RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS.....	17		
SÉANCE 1. IDÉOLOGIES CONTESTATAIRES ET PRAXIS POLITIQUE AU QUÉBEC DES ANNÉES 1930 AUX ANNÉES 1970.....	18	SÉANCE 14. HÉRITAGE, TERRITOIRE ET MÉMOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE.....	44
SÉANCE 2. TABLE RONDE L'HISTOIRE DU QUÉBEC À L'ÉCOLE SECONDAIRE : QUELLE HISTOIRE ENSEIGNER ?.....	20	SÉANCE 15. LA PENSÉE SOCIALE-DÉMOCRATE AU QUÉBEC PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XX SIÈCLE.....	45
SÉANCE 3. HISTOIRE POLITIQUE ET MANDATS INSTITUTIONNELS : MISE EN VALEUR ET CONSERVATION.....	21	SÉANCE 16. TABLE RONDE L'HISTOIRE ET LES SCIENCES SOCIALES FACE AU NÉOLIBÉRALISME ET À L'INGÉRENCE POLITIQUE.....	47
SÉANCE 4. LE POUVOIR MUNICIPAL À MONTRÉAL, XVIII ^e -XX ^e SIÈCLES.....	23	SÉANCE 17. LE PARLEMENT ET LE MARCHÉ SAINTE-ANNE DE MONTRÉAL : UN REGARD RENOUVELÉ.....	48
SÉANCE 5. HISTOIRES DE RÉSTANCES : SYNDICALISME, CHÔMAGE ET ÉMEUTES, XIX ^e -XX ^e SIÈCLES.....	26	SÉANCE 18. ÉLITES, POUVOIR ET POLITIQUE : FIGURES INDIVIDUELLES ET FIGURES COLLECTIVES.....	50
SÉANCE 6. POUVOIR, ÉTAT ET DIPLOMATIE EN NOUVELLE-FRANCE ET DANS LE QUÉBEC COLONIAL.....	28	SÉANCE 19. MOBILITÉ, PLANIFICATION ET POLITIQUE AU XX ^e SIÈCLE.....	52
SÉANCE 7. TABLE RONDE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS.....	30	SÉANCE 20. TABLE RONDE MOUVEMENTS POPULAIRES AU QUÉBEC : HISTOIRE DE LUTTE, LUTTE POUR L'HISTOIRE.....	54
SÉANCE 8. LE DROIT DE GRÈVE ET L'ÉTAT QUÉBÉCOIS AU TEMPS DU NÉOLIBÉRALISME.....	31	SÉANCE 21. FEMMES, POUVOIR ET POLITIQUE : HISTOIRE ET ENJEUX CONTEMPORAINS.....	55
SÉANCE 9. POUVOIR RELIGIEUX ET POUVOIR POLITIQUE, XVIII ^e -XX ^e SIÈCLES.....	33	SÉANCE 22. LA COLONISATION EN AMÉRIQUE FRANÇAISE : ENTRE VISION DES ÉLITES ET LIMITES SUR LE TERRAIN.....	58
SÉANCE 10. LES CANADIENS FRANÇAIS ET LE POUVOIR EN MILIEU MINORITAIRE.....	35	SÉANCE 23. FAMILLES, DROIT ET JUSTICE AU QUÉBEC, XIX ^e -XX ^e SIÈCLES.....	60
SÉANCE 11. SÉANCE PLÉNIÈRE POLITIQUE ET HISTOIRE : DES RAPPORTS ANCIENS ET RENOUVELÉS.....	38	SÉANCE 24. L'EXERCICE DU POUVOIR POLITIQUE AU BAS-CANADA ET AU QUÉBEC.....	62
SÉANCE 12. GENRE ET MILITANTISME DANS LE QUÉBEC CONTEMPORAIN : DYNAMIQUES DE L'ACTION COLLECTIVE.....	39	SÉANCE 25. POUVOIR, PROPRIÉTÉ ET RAPPORTS DE CLASSES AU QUÉBEC, XVII ^e -XIX ^e SIÈCLES.....	64
SÉANCE 13. L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE AU QUÉBEC : TRADITIONS ET ENJEUX.....	42	SÉANCE 26. IMMIGRATION, RACISME ET POUVOIR AU QUÉBEC AU XX ^e SIÈCLE.....	66

PARTENAIRES



Agnès Maltais, députée de Taschereau
Annick Papillon, députée de Québec
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Centre interuniversitaire d'études sur les lettres,
les arts et les traditions (CÉLAT)
Chaire Concordia d'études sur le Québec
CSN (Confédération des syndicats nationaux)
Denis Blanchette, député de Louis-Hébert
Éditions du Septentrion

Éditions Fides
Fondation Jean-Charles Bonenfant
Gérard Deltell, député de Chauveau
Lévesque éditeur
Lux éditeur
McGill-Queen's University Press
Presses de l'Université Laval
Sam Hamad, Ministre responsable de la région de la
Capitale-Nationale et député de Louis-Hébert

MOT DE BIENVENUE

Nous sommes heureux de vous accueillir à Québec, ces 16, 17 et 18 octobre 2014, à l'occasion du 67^e Congrès annuel de l'Institut d'histoire de l'Amérique française. De cette ville, haut lieu du pouvoir politique en Amérique française depuis plus de quatre siècles, découle tout naturellement la thématique adoptée par le comité organisateur et scientifique : « Pouvoir, politique et résistance ». Le pouvoir est au cœur des rapports sociaux de toute collectivité et peut être analysé sous les angles les plus divers. Collectivement, nous réfléchirons aux liens historiques entre pouvoir, politique et résistance en Amérique française. Le comité envisage le concept de « politique » dans toute sa polysémie : de la politique dans sa définition classique (structures gouvernementales, institutions parlementaires, etc.) au politique dans son sens le plus étendu (de la gestion collective des sociétés et des rapports sociaux jusque dans les rapports privés). Toutefois, le pouvoir politique n'est pas univoque, car il se structure également autour de résistances et de remises en cause, autant qu'autour de continuités et de traditions.

La thématique adoptée pour le Congrès a suscité un très grand intérêt de la part des chercheuses et chercheurs, qui ont été nombreux à proposer des communications. Le programme du Congrès comprend donc plus de vingt-cinq séances, dont une plénière consacrée aux rapports entre histoire et politique au Québec qui réunira des acteurs politiques sensibles à l'histoire. La grande diversité des sujets abordés par la centaine d'intervenants et d'intervenantes témoigne de la vitalité des études liées à notre questionnement.

Le sociologue Jean-Philippe Warren prononcera, jeudi soir, la conférence d'ouverture qui portera sur les prisonniers politiques au Québec. Pour l'occasion, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec accueillera le Congrès dans un lieu unique qui conjugue politique et histoire. Signe également de la collaboration étroite entre l'Institut et l'Assemblée nationale, la soirée débutera avec la remise du prix de l'Assemblée nationale pour le meilleur livre en histoire politique de l'Amérique française. Vendredi soir, nous aurons également le plaisir d'assister au lancement de deux livres portant sur le lien historique entre pouvoir, politique et résistance, l'un de Brian Young et l'autre de Jean Provencher.

En terminant, je tiens à remercier sincèrement les membres du comité organisateur et scientifique du Congrès, de même que les étudiantes et étudiants bénévoles, pour tout leur travail. Mes remerciements vont également aux présidentes et présidents de séance, qui assurent le bon déroulement de cette rencontre intellectuelle essentielle. Enfin, merci à tous nos partenaires : l'Université Laval, hôte officiel du Congrès, le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ), la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN), l'Assemblée nationale du Québec, la Fondation Lionel-Groulx, les députées et députés qui ont répondu à notre appel, les éditeurs qui ont accepté de lancer des livres ou de participer au salon du livre et les autres organismes qui nous ont généreusement offert leur appui. Sans vous, cet événement n'aurait jamais pu avoir le succès qu'il aura très certainement.

Bon Congrès !

Donald Fyson

Président du 67^e Congrès de l'IHAF

ORGANISATION DU CONGRÈS

MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR / COMITÉ SCIENTIFIQUE

Donald Fyson (Université Laval), président

Christian Blais (Assemblée nationale)

Brigitte Caulier (Université Laval)

Johanne Daigle (Université Laval)

Alain Laberge (Université Laval)

Rénald Lessard (BANQ)

Martin Pâquet (Université Laval)

Jarrett Rudy (Université McGill)

MEMBRES ÉTUDIANTS

Katéri Lalancette (Université Laval), coresponsable
du comité étudiant

Alex Tremblay (Université Laval), coresponsable
du comité étudiant

Marie-Laurence Beaumier (Université Laval)

Giselle Giral (Université Laval)

Mathieu Houle-Courcelles (Université Laval)

CRÉDITS ICONOGRAPHIQUES

Le samedi de la matraque, 10 octobre 1964. Archives LE SOLEIL.

Pour plus d'informations
congresihaf2014.cieq.ca
ihaf2014@cieq.ulaval.ca

ÉQUIPE DE L'IHAF

Éliane Bélec, coordonnatrice

Jean-François Cantin, coordonnateur

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Myriam Cyr

Marie-Claude Dionne

Alexie Maheu-Bourassa

Frédéric Mercier

Ulysse Ruel

ÉQUIPE DU CIEQ

Émilie Lapierre Pintal, conceptrice graphique

Tomy Grenier, professionnel de recherche

POUVOIR, POLITIQUE ET RÉSISTANCE

16, 17 et 18 octobre 2014

Hôtel Château Laurier – 1220, Place George-V ouest, Québec

PROGRAMME

JEUDI 16 OCTOBRE

Lieu: Bibliothèque de l'Assemblée nationale

17 h 00 à 21 h 00 Accueil et inscription

Lieu: Hall d'entrée, Hôtel Château Laurier

Notez bien: pour des raisons de sécurité, l'inscription au Congrès et la présentation du porte-nom des congressistes (disponible à la table d'accueil de l'IHAF dans le hall d'entrée de l'hôtel) sont obligatoires pour pouvoir assister à la séance d'ouverture.

19 h 00 OUVERTURE DU CONGRÈS

Lieu: Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Pour l'accès, voir le plan de localisation inséré dans la pochette des congressistes.

19 h 15 REMISE DU PRIX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec

19 h 30 à 20 h 30 CONFÉRENCE D'OUVERTURE

*Les prisonniers politiques au Québec :
leçons historiographiques, leçons juridiques*

Jean-Philippe Warren, Université Concordia

20 h 30 à 21 h 30 VIN D'HONNEUR

*Offert par la Chaire Concordia d'études sur le Québec
et l'Institut d'histoire de l'Amérique française*

VENDREDI 17 OCTOBRE

Lieu : Hôtel Château Laurier

8h00 à 14h00 Accueil et inscription

Lieu : 1^{er} étage, en face de la Salle Grande-Allée

8h00 à 17h00 Salon du livre

Lieu : Salle Grande-Allée B

VENDREDI 17 OCTOBRE - 8 H 30 À 10 H 00

SÉANCE 1. IDÉOLOGIES CONTESTATAIRES ET PRAXIS POLITIQUE AU QUÉBEC DES ANNÉES 1930 AUX ANNÉES 1970

Président : **Stéphane Savard**, Université du Québec à Montréal

Lieu : Salle Abraham-Martin

*Claude-Henri Grignon, anarchiste de droite :
émergence d'une sensibilité intellectuelle anarcho-droitiste
au Canada français durant les années 1930*

Ghyslain Hotte, Université d'Ottawa

*D'aiguillon à bélier. Le pouvoir étudiant au Québec
dans les années 1960*

Daniel Poitras, Science Po

*Jazz libre : musique-action ou la recherche d'une praxis
révolutionnaire au Québec (1967-1975)*

Eric Fillion, Université Concordia

SÉANCE 2. TABLE RONDE L'HISTOIRE DU QUÉBEC À L'ÉCOLE SECONDAIRE : QUELLE HISTOIRE ENSEIGNER ?

Lieu : Salle de la Colline

Animatrice : **Helga E. Bories-Sawala**, Universität Bremen

Denyse Baillargeon, Université de Montréal

Jean-François Cardin, Université Laval

Jocelyn Létourneau, Université Laval / CÉLAT

Julien Prud'homme, Université du Québec à Montréal /

Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie

SÉANCE 3. HISTOIRE POLITIQUE ET MANDATS INSTITUTIONNELS : MISE EN VALEUR ET CONSERVATION

Président : **Jocelyn Saint-Pierre**, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
du Québec

Lieu : Salle Grande-Allée A

*La mise en valeur du patrimoine et de l'histoire
de la capitale nationale*

Frédéric Smith, Commission de la capitale nationale du Québec

*Les débats reconstitués et les sources officielles
de l'histoire parlementaire du Québec*

Christian Blais, Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec

L'Encyclopédie du parlementarisme québécois

Frédéric Lemieux, Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec

10H00 À 10H20 PAUSE

VENDREDI 17 OCTOBRE - 10 H 20 À 12 H 15

SÉANCE 4. LE POUVOIR MUNICIPAL À MONTRÉAL, XVIII^e-XX^e SIÈCLES

Président: **Dany Fougères**, Université du Québec à Montréal

Lieu: Salle Abraham-Martin

Pour une histoire du projet : initiative privée et intérêt public dans la formation des faubourgs à Montréal, 1791-1850

Alexis Ruelland et **François Dufaux**, Université Laval

Fiscalité et voix publique à Montréal vers la fin du XIX^e siècle

Elsbeth Heaman, Université McGill

Honoré Beaugrand était-il vraiment un « rouge radical » ?

Frank Guttman, Université McGill

Moralité, politique et corruption à Montréal dans les années 1940 et 1950

Mathieu Lapointe, Université McGill

SÉANCE 5. HISTOIRES DE RÉSISTANCES : SYNDICALISME, CHÔMAGE ET ÉMEUTES, XIX^e-XX^e SIÈCLES

Président: **Robert C.H. Sweeny**, Université Memorial

Lieu: Salle de la Colline

La grève générale des compagnons charpentiers et menuisiers de Montréal, 1833-1834 : réévaluation d'un acte fondateur autour du concept de légitimité

Robert Tremblay, Chercheur indépendant

Québec 1917-1918 : au-delà des émeutes, l'insurrection tranquille

Béatrice Richard, Collège militaire royal de Saint-Jean

Résistance ouvrière et syndicalisme révolutionnaire : la One Big Union au Québec (1919-1929)

Mathieu Houle-Courcelles, Université Laval / CIEQ

La question du logement et la Grande Dépression à Montréal : cultures et pratiques de résistance chez les sans-emploi

Benoit Marsan, Université du Québec à Montréal

SÉANCE 6. POUVOIR, ÉTAT ET DIPLOMATIE EN NOUVELLE-FRANCE ET DANS LE QUÉBEC COLONIAL

Président: **Jacques Mathieu**, Université Laval / CEFAN

Lieu: Salle Grande-Allée A

Fraternité, souveraineté et autonomie des Autochtones en Nouvelle-France

Michel Morin, Université de Montréal

Les officiers de plume d'Amérique française : organisation de l'État colonial et pratiques de pouvoir

Céline Melisson, Lycée Merleau-Ponty, Rochefort-sur-mer

L'arrêt du Conseil d'État du roi et l'affirmation du pouvoir de l'intendant au XVIII^e siècle

Marie-Eve Ouellet, Université de Montréal / Université Rennes 2 Haute-Bretagne / CIEQ

L'exercice du pouvoir juridique et la continuité des liens socio-économiques entre le Pays des Illinois et le Canada après la Conquête

Robert Englebert, Université de la Saskatchewan

SÉANCE 7. TABLE RONDE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS

Lieu: Salle du Jardin

Animateur: **Mathieu Rocheleau**, Ministère de la Culture et des Communications

Joanne Burgess, Université du Québec à Montréal

Joseph Gagné, Université Laval / CIEQ

Léon Robichaud, Université de Sherbrooke

Louis-Pascal Rousseau, Université de la Pennsylvanie

Marc St-Hilaire, Université Laval / CIEQ

12 H 15 À 13 H 45 DINER LIBRE

13h 15 à 13h45 RÉUNION DU COMITÉ ÉTUDIANT
DE L'INSTITUT

Lieu : Salle du Jardin

VENDREDI 17 OCTOBRE - 13 H 45 À 15 H 15

SÉANCE 8. LE DROIT DE GRÈVE ET L'ÉTAT QUÉBÉCOIS
AU TEMPS DU NÉOLIBÉRALISME

Présidente: **Louise Bienvenue**, Université de Sherbrooke

Lieu : Salle Abraham-Martin

Peut-on se « #@%& » de la loi spéciale ? Une analyse de la répression gouvernementale du droit de grève au Québec depuis les années 1970

Martin Petitclerc, Université du Québec à Montréal / CIEQ

La loi spéciale et le droit de grève : l'exemple de la loi 111 de 1983

Martin Robert, Université du Québec à Montréal

Perspective historique de la limitation du droit de grève : tendance à l'accroissement des services essentiels

Laurence Léa Fontaine, Université du Québec à Montréal

Lois spéciales de retour au travail et validation par les tribunaux de ces mesures exceptionnelles

Yvan Perrier, Cégep du Vieux Montréal

SÉANCE 9. POUVOIR RELIGIEUX ET POUVOIR
POLITIQUE, XVIII^e-XX^e SIÈCLES

Président: **Olivier Hubert**, Université de Montréal / CIEQ

Lieu: Salle de la Colline

Lorsque le pouvoir religieux ne suffit pas, les prêtres se tournent vers le pouvoir de l'État pour faire taire le scandale de bigamie

Mélanie Méthot, Université d'Alberta

Le clergé catholique face à l'Union nationale (1935-1956)

Alexandre Dumas, Université McGill

Entre le trône et l'autel : stratégies de résistance du père Georges-Henri Lévesque dans le Québec duplessiste (1945-1955)

Jules Racine St-Jacques, Université Laval / CIEQ

SÉANCE 10. LES CANADIENS FRANÇAIS ET LE
POUVOIR EN MILIEU MINORITAIRE

Présidente: **Nicole Saint-Onge**, Université d'Ottawa

Lieu: Salle Grande-Allée A

Séance parrainée par la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN)

La politique de la persuasion en milieu minoritaire : l'exemple du Règlement XVII en Ontario français (1912-1927)

Serge Dupuis, Université Laval / CIEQ

Parler d'une seule voix : la Société Saint-Jean Baptiste, l'Ordre de Jacques-Cartier et les problèmes constitutionnels au Canada français (1945-1965)

Marc-André Gagnon, Université de Guelph

« La ménagère de l'Ouest » : la trajectoire de la commissaire Gertrude Laing à l'intérieur du bastion masculin de la Commission Laurendeau-Dunton, 1963-1971

Valérie Lapointe-Gagnon, Université York

15 H 15 À 15 H 30 PAUSE

VENDREDI 17 OCTOBRE - 15 H 30 À 17 H 00

**SÉANCE 11. SÉANCE PLÉNIÈRE
POLITIQUE ET HISTOIRE : DES RAPPORTS ANCIENS
ET RENOUVELÉS**

Lieu : Salle Abraham-Martin

Animateur: **Robert Comeau**, Université du Québec à Montréal

Réjean Lemoine, ancien conseiller municipal du quartier Saint-Roch (Québec)

Annick Papillon, députée de Québec à la Chambre des communes

Camille Robert, ancienne co-porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE)

Denis Vaugeois, éditeur, ancien ministre des Affaires culturelles

17h00 à 18h00 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'INSTITUT

Lieu : Salle Abraham-Martin

18h00 à 19h30 LANCEMENT DE LIVRES ET VIN D'HONNEUR

Lieu : Foyer des Plaines

*Vin d'honneur offert par McGill-Queen's University Press,
Lux Éditeur et l'Institut d'histoire de l'Amérique française*

Brian Young, ***Patrician Families and the Making of Quebec :
The Taschereaus and McCords*** (McGill-Queen's University Press)

Jean Provencher, ***Québec sous la Loi des mesures de guerre***
(Lux Éditeur)

19h30 BANQUET ET REMISE DES PRIX DE L'INSTITUT

Lieu : Salle des Plaines

SAMEDI 18 OCTOBRE

Lieu : Hôtel Château Laurier

8 h00 à 17 h00 Accueil et inscription

Lieu : 1^{er} étage, en face de la Salle Grande-Allée

8 h00 à 16 h30 Salon du livre

Lieu : Salle Grande-Allée B

SAMEDI 18 OCTOBRE - 8 H 30 À 10 H 00

**SÉANCE 12. GENRE ET MILITANTISME DANS
LE QUÉBEC CONTEMPORAIN : DYNAMIQUES
DE L'ACTION COLLECTIVE**

Présidente: **Hélène Charron**, Conseil du statut de la femme

Lieu : Salle Abraham-Martin

*Les voix des femmes à la Ligue des droits de l'Homme du
Québec : ouvertures, tensions, débats*

Marie-Laurence B. Beaumier, Université Laval / CIEQ

*Un féminisme inclusif ? La Fédération des femmes du Québec
et les femmes immigrantes, 1966-1992*

Amanda Ricci, Université McGill

*Militantisme et représentation des femmes dans le mouvement
étudiant québécois du XXI^e siècle*

Camille Robert, Université du Québec à Montréal

SAMEDI 18 OCTOBRE - 8 H 30 À 10 H 00 (SUITE)

SÉANCE 13. L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE AU QUÉBEC : TRADITIONS ET ENJEUX

Présidente: **Brigitte Caulier**, Université Laval / CIEQ

Lieu: Salle de la Colline

Imiter les Anciens : l'histoire enseignée dans les collèges canadiens du XIX^e siècle

Maxime Raymond-Dufour, Université de Montréal / Paris IV Sorbonne

L'orientalisme dans l'institution scolaire canadienne-française : légitimation d'une identité nationale et occidentale (1875-1945)

Catherine Larochelle, Université de Montréal / CIEQ

Enseigner et apprendre l'histoire du Québec au secondaire : enjeux et fondements didactiques

Jean-François Cardin, Université Laval, **Marc-André Ethier**, Université de Montréal, **Christian Laville**, Université Laval, et **David Lefrançois**, Université du Québec en Outaouais

SÉANCE 14. HÉRITAGE, TERRITOIRE ET MÉMOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

Président: **Patrice Groulx**, Université Laval

Lieu: Salle Grande Allée A

Donner forme au pouvoir : l'impact des réseaux d'artisans sur la mise en forme des paysages bâtis en milieu rural, 1760-1840

Jean-René Thuot, Université du Québec à Rimouski / CIEQ

« [C]e n'est pas pourtant à eux que revient la gloire d'avoir découvert ce pays » : Le rôle du premier venu dans l'historiographie canadienne-française du tournant du XX^e siècle

Stéphanie St-Pierre, Université de Montréal

SÉANCE 15. LA PENSÉE SOCIALE-DÉMOCRATE AU QUÉBEC PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XX^e SIÈCLE

Président: **Julien Goyette**, Université du Québec à Rimouski

Lieu: Salle du Jardin

Aux racines de la pensée sociale-démocrate au Québec : Joseph-Alphonse Rodier, typographe, leader syndical et chroniqueur ouvrier, 1898-1910

Cédric Côté-Chamberland, Université de Montréal

Les revendications du CMTM en matière de sécurité sociale durant la Grande dépression : le prélude à la révolution keynésienne

Christian Belhumeur-Gross, Université de Montréal

Aux sources de la Révolution tranquille : le congrès du Parti libéral du Québec du 10 juin 1938

Jacques Rouillard, Université de Montréal

10 H 00 À 10 H 20 PAUSE

SAMEDI 18 OCTOBRE- 10H 20 À 12H 15

SÉANCE 16. TABLE RONDE L'HISTOIRE ET LES SCIENCES SOCIALES FACE AU NÉOLIBÉRALISME ET À L'INGÉRENCE POLITIQUE

Lieu : Salle Abraham-Martin

Table ronde conjointe de l'Institut d'histoire de l'Amérique française et de la Société historique du Canada

Animatrice : **Sylvie Taschereau**, Université du Québec à Trois-Rivières / CIEQ

Lucia Ferretti, Université du Québec à Trois-Rivières / CIEQ

Yves Frenette, Université de Saint-Boniface

Danielle Gauvreau, Université Concordia / CIEQ

Yves Gingras, Université du Québec à Montréal

SÉANCE 17. LE PARLEMENT ET LE MARCHÉ SAINTE-ANNE DE MONTRÉAL : UN REGARD RENOUVELÉ

Président : **Brian Young**, Université McGill / CIEQ

Lieu : Salle de la Colline

Le marché Sainte-Anne de Montréal, 1820-1844 : infrastructure, élites urbaines et gouvernance locale

Joanne Burgess, Université du Québec à Montréal

Les parlementaires à Montréal, un regard prosopographique

Andréa Shaulis, Université du Québec à Montréal

Archéologie et histoire : les vestiges du Parlement et leur interprétation

Louise Pothier, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal

L'incendie du Parlement, fondement du contrat social du gouvernement responsable

Alain Roy, Chercheur indépendant

SÉANCE 18. ÉLITES, POUVOIR ET POLITIQUE : FIGURES INDIVIDUELLES ET FIGURES COLLECTIVES

Présidente : **Michèle Dagenais**, Université de Montréal / CIEQ

Lieu : Salle Grande Allée A

La reconfiguration des rapports de pouvoir au sein des élites d'une ville dans un contexte d'affirmation d'un groupe ethnoлингistique : le cas de Québec dans la seconde moitié du XIX^e siècle

Alex Tremblay, Université Laval / Université Libre de Bruxelles / CIEQ

Une figure de pouvoir oubliée : les derniers seigneurs québécois au XX^e siècle

Michel Morissette, Université de Sherbrooke / CIEQ

L'agronome de la Révolution tranquille. L'expertise et la participation au menu parlementaire, 1971-1973

Julien Prud'homme, Université du Québec à Montréal / Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie

SÉANCE 19. MOBILITÉ, PLANIFICATION ET POLITIQUE AU XX^e SIÈCLE

Présidente : **Sherry Olson**, Université McGill / CIEQ

Lieu : Salle du Jardin

Montréal en 1919 : L'apport des SIG dans l'analyse du Journey to Work

David Girard, Université du Québec à Montréal

L'automobile et l'automobilisme comme agrandissement du politique : entre résistance et gouvernance

Étienne Faugier, Université de Neuchâtel

Tensions autour de la planification de la mobilité à Montréal, 1945-1961

Dale Gilbert, INRS Urbanisation Culture Société

La promotion touristique de la Route des pionniers (Heritage Highways) au Québec et en Ontario (1967-1976)

Maude-Emmanuelle Lambert, chercheuse indépendante

12 H 15 À 13 H 30 DINER LIBRE

SAMEDI 18 OCTOBRE - 13 H 30 À 15 H 00

SÉANCE 20. TABLE RONDE
**MOUVEMENTS POPULAIRES AU QUÉBEC :
HISTOIRE DE LUTTE, LUTTE POUR L'HISTOIRE**

Lieu: Salle Abraham-Martin

Animateur: **Sébastien Harvey**, Ligue des droits et libertés

Typhaine Leclerc-Sobry, Comité des citoyens et des citoyennes
du quartier Saint-Sauveur

Nicolas Lefebvre Legault, Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Malcolm Reid, Chercheur indépendant

Francine Saillant, Université Laval / CÉLAT

SÉANCE 21. **FEMMES, POUVOIR ET POLITIQUE :
HISTOIRE ET ENJEUX CONTEMPORAINS**

Présidente: **Karine Hébert**, Université du Québec à Rimouski

Lieu: Salle de la Colline

*Des religieuses à la barre : la toile charitable et les réseaux
d'œuvres pour femmes et enfants dans la ville de Québec,
1850-1970*

Johanne Daigle, Université Laval

*Du « pouvoir » d'une collectivité d'entrepreneures canadiennes-
françaises : L'Association des Femmes d'Affaires de Montréal
(1910-1956)*

Philomène Gallez, Université de Montréal / Université Libre de Bruxelles

*« La naissance est politique » : la construction sociale de
l'accouchement dans le Québec moderne (1950 à nos jours)*

Andrée Rivard, Université du Québec à Trois-Rivières

SÉANCE 22. **LA COLONISATION EN AMÉRIQUE
FRANÇAISE : ENTRE VISION DES ÉLITES ET LIMITES
SUR LE TERRAIN**

Présidente: **Catherine Desbarats**, Université McGill

Lieu: Salle Grande-Allée A

*Des religieuses et des hommes : pouvoir religieux et résistances
féminines en Nouvelle-France*

Claire Garnier, Université de Montréal

*Gros habitants et petits habitants : Le rôle des villages allemands
dans l'économie alimentaire de la Louisiane française*

Ariane Côté, Université McGill

*La noblesse française au Nouveau-Monde : les émigrés à la
recherche d'une société idéale, 1791-1806*

Véronique Church-Duplessis, Université de Toronto

SÉANCE 23. **FAMILLES, DROIT ET JUSTICE AU QUÉBEC,
XIX^e-XX^e SIÈCLES**

Président: **Donald Fyson**, Université Laval / CIEQ

Lieu: Salle du Jardin

*Une marchande publique sait-elle classer du foin ? Les femmes
dans le contentieux de la Cour supérieure durant la seconde
moitié du XIX^e siècle*

Thierry Nootens, Université du Québec à Trois-Rivières / CIEQ

*Les familles, le chagrin et le droit : les tribunaux québécois entre
la tradition du droit civil et la Cour suprême du Canada*

Eric H. Reiter, Université Concordia

*De la puissance, des droits et des obligations paternels :
réflexions générales à partir de la jurisprudence québécoise,
1921-1960*

Peter Gossage, Université Concordia / CIEQ

15 H 00 À 15 H 15 PAUSE

SAMEDI 18 OCTOBRE - 15 H 15 À 16 H 45

**SÉANCE 24. L'EXERCICE DU POUVOIR POLITIQUE
AU BAS-CANADA ET AU QUÉBEC**

Président: **Louis-Georges Harvey**, Université Bishop's

Lieu: Salle Abraham-Martin

Autodéfense, armement, subversion : les limites de la résistance à la politique de conciliation dans le discours radical tory, 1834-1838

François Deschamps, Chercheur indépendant

Instauration des structures municipales au Bas-Canada : la question du statut juridique des communautés autochtones dans les années 1840

Isabelle Bouchard, Université du Québec à Montréal

Une formalité ? Les élections ministérielles au Canada durant les périodes de l'Union et de la Confédération, 1841-1931

Julien Carrière, Université de Montréal

**SÉANCE 25. POUVOIR, PROPRIÉTÉ ET RAPPORTS
DE CLASSES AU QUÉBEC, XVII^e-XIX^e SIÈCLES**

Président: **Frédéric Guillaume Dufour**, Université du Québec à Montréal

Lieu: Salle de la Colline

Par-delà la seigneurie canadienne : repenser la spécificité historique de la Nouvelle-France

Frantz Gheller, Université York

Les relations de propriété : une lecture de la transformation des structures familiales dans un contexte de transition au capitalisme au XIX^e siècle

Guillaume Durou, Université du Québec à Montréal

Le droit à l'indemnisation : regards sur les réclamations des seigneurs lors de l'abolition de la tenure seigneuriale au Bas-Canada

Louis-Philippe Lavallée, Université McGill

**SÉANCE 26. IMMIGRATION, RACISME ET POUVOIR
AU QUÉBEC AU XX^e SIÈCLE**

Président: **Paul-André Linteau**, Université du Québec à Montréal

Lieu: Salle Grande-Allée A

Les représentations de l'affaire Choo Tong dans la presse quotidienne de Québec en 1921

Christian Samson, Université Laval

Entre résistance(s) et négociation : l'accueil de réfugié-e-s au Québec pendant la Seconde Guerre mondiale

Annelise Rodrigo, Université de Toulouse II Le Mirail



AGNÈS MALTAIS

Députée de Taschereau



Bureau de circonscription
320, rue St-Joseph est, bureau 209
Québec, Québec, G1K 8G5
Tél. : 418 646-6090 | Téléc. : 418 646-6088

PAR ICI
LA DÉMOCRATIE

LA BOÎTE À OUTILS
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

Survoler Approfondir Participer

LE NOUVEAU SITE JEUNESSE

pour l'histoire et l'éducation à la citoyenneté

- Un outil pédagogique convivial pour l'enseignant
- Une source fiable pour l'histoire et l'éducation à la citoyenneté
- Du contenu vulgarisé et rigoureux
- Des documents libres et modifiables
- Un espace personnel permettant d'épingler articles, photos, cartes, graphiques ou schémas utiles à la planification des cours

Suivez-nous : EspaceJeunesseAssnatQc
paricilademocratie.com

FONDATION JEAN-CHARLES BONENFANT

NPQ

**Merci de contribuer
à l'avancement des
sciences historiques**

Annick Papillon
DÉPUTÉE DE QUÉBEC
275, boul. Charest Est
Québec QC G1K 3G8
annick.papillon@parl.gc.ca
annickpapillon.npd.ca
418 523-6666

Denis Blanchette
DÉPUTÉ FÉDÉRAL DE LOUIS-HÉBERT
2360, chemin Ste-Foy, bureau 380
Québec, QC G1V 4H2
denis.blanchette@parl.gc.ca
denisblanchette.npd.ca
418 648-3244



CELAT
CULTURES • ARTS • SOCIÉTÉS



Notre site s'est refait une beauté!
www.celat.ulaval.ca

Suivez-nous





BANQ

BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES
NATIONALES
DU QUÉBEC

**RASSEMBLER
CONSERVER
DIFFUSER**

Plongez dans la mémoire collective du Québec grâce à notre riche patrimoine documentaire.

Montréal • Québec • Gaspé • Gatineau
Rimouski • Rouyn-Noranda • Saguenay
Sept-Îles • Sherbrooke • Trois-Rivières

La plus grande institution culturelle québécoise



La Capitale
Assurance et services financiers

GRAND PARTENAIRE DE



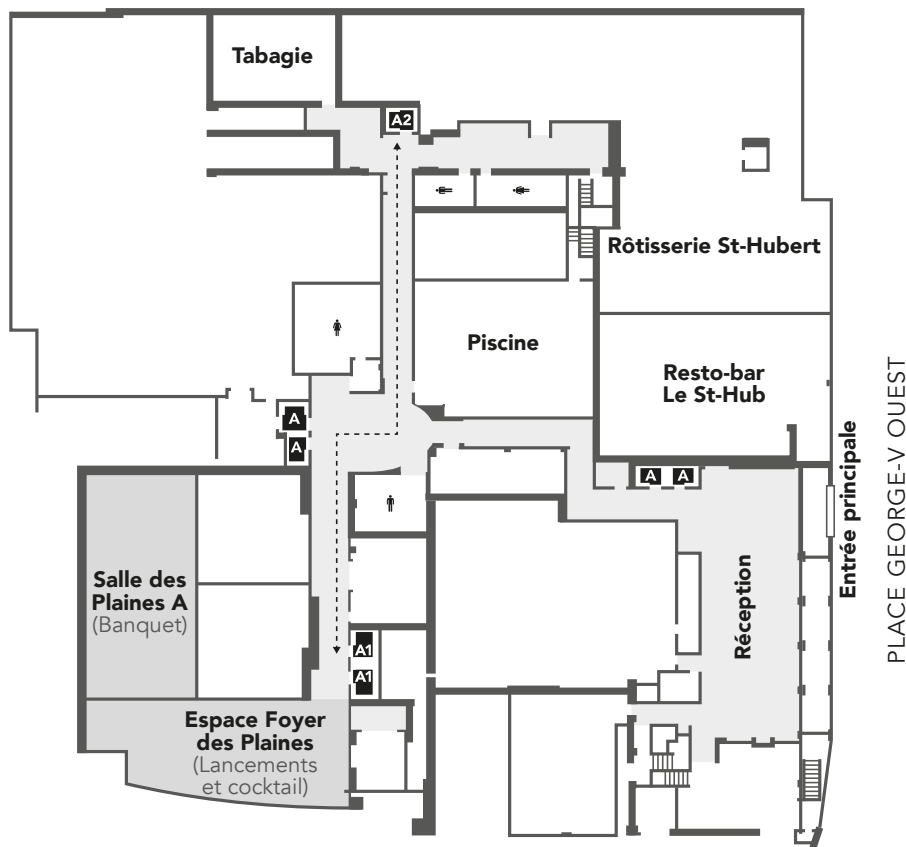
Québec

banq.qc.ca •   • 1 800 363-9028
 Photo: Christian Blais

PLANS DE LOCALISATION DES SALLES

REZ-DE-CHAUSSÉE

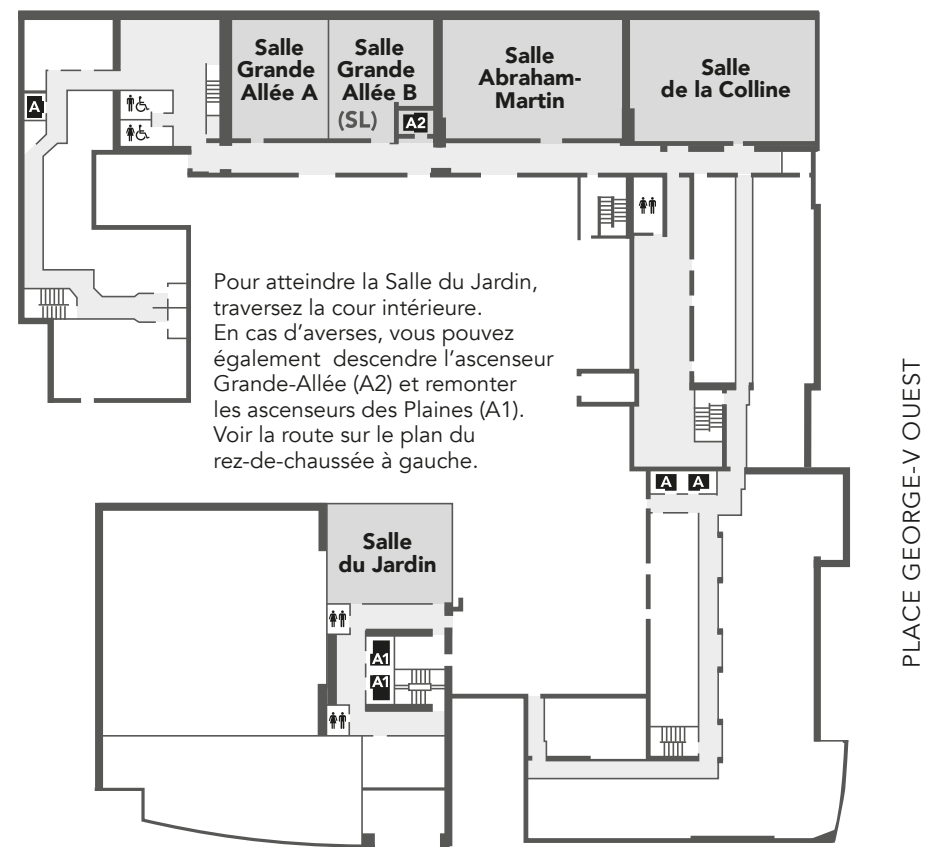
GRANDE ALLÉE EST



WILFRID LAURIER
PLAINES D'ABRAHAM

1^{er} ÉTAGE

GRANDE ALLÉE EST



WILFRID LAURIER
PLAINES D'ABRAHAM

(SL) Salon du livre A Ascenseurs A1 Ascenseurs des Plaines A2 Ascenseur Grande-Allée



RÉSUMÉS DES
COMMUNICATIONS

SÉANCE 1. **IDÉOLOGIES CONTESTATAIRES ET PRAXIS POLITIQUE AU QUÉBEC
DES ANNÉES 1930 AUX ANNÉES 1970**

Président : **Stéphane Savard**, Université du Québec à Montréal

*Claude-Henri Grignon, anarchiste de droite : émergence d'une sensibilité intellectuelle
anarcho-droitiste au Canada français durant les années 1930*

Ghyslain Hotte, Université d'Ottawa

Nous proposons une analyse de la pensée d'un idéologue relativement méconnu du Canada français, Claude-Henri Grignon. Si son nom évoque son œuvre littéraire, en particulier *Un homme et son péché* et *Les Belles Histoires des Pays d'en Haut*, on connaît moins bien, en revanche, son œuvre intellectuelle. Ainsi, nous soutenons que Grignon était anarchiste de droite. À partir de la définition de l'anarcho-droitisme de François Richard, nous allons montrer que la pensée de Grignon se caractérisait par le « refus de la démocratie », la « haine des intellectuels », une « révolte constitutive », un « individualisme excessif », « l'aristocratie » et la « chasse à l'absolu ». Grignon nous apparaît alors comme un intellectuel anarcho-droitiste à la pensée fondamentalement inégalitaire et opposée à toute forme de contrainte à l'expression de l'individualité, qu'elle provienne de la tyrannie des masses (démocratie libérale et parlementaire, révolution prolétarienne, corporatisme étatiste, syndicalisme) ou encore de la tyrannie des dictateurs (fascisme).

D'aiguillon à bélier. Le pouvoir étudiant au Québec dans les années 1960

Daniel Poitras, Science Po

Les chercheurs ont longtemps assimilé la montée du pouvoir étudiant au Québec à l'histoire de la Révolution tranquille et à ses suites. Insatisfaits face à des réformes qui ne « vont pas assez loin », les étudiants auraient radicalisé et politisé leur posture à l'instar d'autres groupes à partir du milieu des années 1960. Valide, cette perspective n'en court pas moins le risque de réduire le mouvement étudiant à un groupe de pression plus ou moins rationnel et, pire encore, d'évacuer de son histoire des expériences du temps spécifiques encore peu étudiées (Simard, 2013). En croisant les journaux étudiants le *Quartier latin* (Université de Montréal) et *Le Carabin* (Université Laval) à deux moments (1963-1964 et 1969-1970), nous identifierons comment le pouvoir étudiant s'est construit et cristallisé en deux temps en fonction de différentes « opportunités politiques » (Warren, 2008). Futures élites éclairées supposées racheter les fautes de leurs aînés, les étudiants se poseront bientôt comme résistants et protestataires (Neatby, 1997). Pour expliquer ce retournement étonnant, nous analyserons leurs représentations du « pouvoir étudiant » en tenant compte des transformations de leur champ d'expérience (avec l'amplification de la brèche générationnelle) et de leur horizon d'attente (du meilleur des mondes à une nouvelle société) (Koselleck, 1990). Nous vérifierons particulièrement dans quelle mesure les ouvertures de l'arène politique québécoise ont servi d'enclencheurs et d'aiguillons à la construction de différents rôles étudiants dans l'espace public.

SÉANCE 2. TABLE RONDE

L'HISTOIRE DU QUÉBEC À L'ÉCOLE SECONDAIRE : QUELLE HISTOIRE ENSEIGNER ?

Animatrice : **Helga E. Bories-Sawala**, Universität Bremen

Denyse Baillargeon, Université de Montréal

Jean-François Cardin, Université Laval

Jocelyn Létourneau, Université Laval / CÉLAT

Julien Prud'homme, Université du Québec à Montréal / Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie

L'enseignement de l'histoire du Québec au secondaire est un sujet on ne peut plus « chaud ». On a pesté contre l'implantation du programme *Histoire et éducation à la citoyenneté*. On a râlé contre la proposition de faire du cours d'histoire du Québec un cours d'histoire nationale. On a dit que les didacticiens prenaient trop de place dans l'élaboration du programme. On a dit que les historiens devaient revenir dans le décor – mais quelle compétence ont ces derniers lorsqu'il s'agit de s'adresser à des gamins de 14 à 16 ans ? On a dit que le cours d'histoire devait être plus empirique et moins thématique ; centré sur la transmission de connaissances davantage que sur l'acquisition de compétences ; et axé sur le passé plutôt que sur le passé-présent. La question se pose et les congressistes de l'IHAF ne peuvent en faire fi comme s'il s'agissait d'un problème ne relevant pas de leur ressort : Quelle histoire du Québec enseigner à l'école secondaire ?

SÉANCE 3. HISTOIRE POLITIQUE ET MANDATS INSTITUTIONNELS : MISE EN VALEUR ET CONSERVATION

Président: **Jocelyn Saint-Pierre**, Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec

La mise en valeur du patrimoine et de l'histoire de la capitale nationale

Frédéric Smith, Commission de la capitale nationale du Québec

Créée en 1995 par l'Assemblée nationale, la Commission de la capitale nationale du Québec s'acquitte d'une triple mission à l'égard de la capitale : contribuer à son aménagement et à son embellissement, en faire la promotion par un programme varié d'activités de découverte et de commémoration, et conseiller le gouvernement du Québec sur la mise en valeur de son statut. À l'échelle du Québec, la Commission contribue ainsi à l'organisation et à la promotion d'activités et de manifestations à caractère historique, culturel et social qui visent à mettre en valeur la capitale. La Commission a aussi pour mandat de contribuer à développer le sentiment de fierté et d'appartenance de tous les Québécois à l'endroit de leur capitale, que ce soit en organisant des événements, en soutenant des circuits de découverte ou en accroissant et en diffusant la connaissance historique sur Québec. Au fil des ans, la Commission s'est également vue confier divers mandats de préservation du patrimoine historique et architectural. À cet égard, elle a pu mettre en oeuvre un important programme de fouilles et de recherches archéologiques à Cartier-Roberval, site de la première tentative française d'établissement permanent à Cap-Rouge entre 1541 et 1543. De plus, la Commission gère et anime le parc du Bois-de-Coulonge, ancien lieu de résidence de trois gouverneurs du Canada-Uni et de vingt-et-un lieutenants-gouverneurs du Québec. Elle a également procédé à la restauration et à la revitalisation du domaine Cataract, domaine pittoresque créé en 1831. Plus récemment, le gouvernement du Québec annonçait le transfert de la propriété des Nouvelles-Casernes à la Commission de la capitale nationale du Québec ainsi qu'un investissement de 20 M\$ sur 6 ans pour la sauvegarde et la stabilisation du bâtiment vieux de 260 ans. La Commission a reçu également le mandat de proposer de nouvelles vocations pour redonner vie à ce site patrimonial.

Les débats reconstitués et les sources officielles de l'histoire parlementaire du Québec

Christian Blais, Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec

Avant la création du *Journal des débats* en 1964, il n'existe aucun registre officiel des débats de l'Assemblée législative. Pour combler cette lacune, en 1974, l'Assemblée nationale lance le projet de reconstitution des débats parlementaires antérieurs à 1963. L'historien Marcel Hamelin reconstitue d'abord la période 1867-1878 dans le cadre de ses études doctorales dirigées par Jean-Charles Bonenfant. Par la suite, en 1974, le président de l'Assemblée nationale, Jean-Noël Lavoie, encouragé par Hamelin et Bonenfant, mandate la Bibliothèque de publier les débats reconstitués de 1867 à 1878 et de former une équipe pour reconstituer les débats de 1893 à 1962. Véritable fresque de l'histoire des législations et des législateurs, les débats reconstitués révèlent l'Assemblée législative comme lieu de contacts et d'échanges. La parole et les actes des députés constituent un témoignage irremplaçable de notre histoire politique, économique, sociale et culturelle. Il s'agit d'une source qui permet de comprendre et de mesurer l'évolution de la société québécoise. À ce corpus s'ajoutent d'autres sources officielles: les *Journaux de l'Assemblée* (de 1792 à nos jours), les « débats Desjardins », les statuts, les statuts refondus, les documents déposés, les « bills », etc. Comment utiliser et trouver ces documents? À cet effet, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale offre aux chercheurs un nouvel outil de recherche: <http://bibliotheque.assnat.qc.ca/content.php?pid=282496&sid=2325933>

L'Encyclopédie du parlementarisme québécois

Frédéric Lemieux, Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec

L'Encyclopédie du parlementarisme québécois est un ambitieux projet de recherche qui fait la synthèse de 40 ans de travaux en ce domaine. Depuis mars 2013, l'Encyclopédie est disponible sur le site Internet de l'Assemblée nationale. Près de 630 définitions par sujets sont accessibles au public, aux acteurs politiques, aux médias et à la communauté universitaire. Plusieurs défis ont dû être relevés pour en arriver à ce résultat: réaliser un inventaire de l'état des connaissances sur le parlementarisme, définir une liste de 630 termes, créer une interface conviviale pour diffuser ce savoir sur internet et mise sur pied d'une équipe multidisciplinaire de rédacteurs. La production d'articles se fait en fonction d'un plan qui établit l'importance des sujets. L'Encyclopédie, véritable chantier collectif, opère donc la jonction entre l'apport de ceux qui ont développé les connaissances sur le parlementarisme québécois et la contribution des chercheurs actuels. Ce faisant, il consolide et renforce le statut de l'Assemblée nationale comme pôle d'expertise en études parlementaires, un champ peu exploré dans les universités québécoises.

Fiscalité et voix publique à Montréal vers la fin du XIX^e siècle

Elsbeth Heaman, Université McGill

La plupart des études récentes sur l'histoire urbaine en général et sur l'histoire de Montréal en particulier, ont tendance à être examinées de trop loin. Des projets municipaux, des infrastructures, des politiques fiscales etc., ont favorisé la formation d'une coterie d'élites corrompues, et c'est encore plus vrai à Montréal, largement considérée comme un modèle de la corruption et d'échec administratif, comme en témoignent les épidémies et les commissions d'enquête. L'opinion publique et l'agence ont un accès limité à la comptabilité dans ces histoires. Mais il y a de bonnes raisons de les chercher. Une telle approche est conforme aux dernières réécritures de règle oligarchique, comme Frank Trentmann argumente, caractérisée par un degré surprenant « de réciprocité, de reconnaissance mutuelle, d'ouverture et des degrés élevés de contestation dans les élections et le gouvernement local ». Par ailleurs, les archives à l'Hôtel de Ville de Montréal débordent de pétitions, lettres, demandes et plaintes, déposées par des pauvres ainsi que par des riches, dont certains sont menacés par d'éventuels procès. Apparemment, les ouvriers pensaient qu'il était intéressant d'initier régulièrement des conversations et négociations avec des autorités locales. Je vais examiner la rhétorique, les attentes, les hypothèses, et un contexte plus large de ces expressions de l'opinion publique à la fin du dix-neuvième siècle, en me concentrant sur des documents et discours autour de la fiscalité : taxes sur l'eau, évaluation des biens, et des licences (y compris des pétitions pour la réduction des frais de licence, concernant les « indigents » qui essaient d'obtenir de faibles ressources en vendant de l'épicerie qu'ils avaient produite eux-mêmes : des oeufs, des légumes, des pommes, des bonbons, du pain et des pâtisseries, pour citer quelques exemples de Ste Cunégonde dans les années 1880 et 1890). Il est possible de voir dans ces négociations le genre de politique « de distribution » que Theda Skocpol (parmi d'autres) identifie dans la politique du style du Tammany Hall de New York qui n'a pas, selon elle, mené à un sentiment réel de bien-être public. Mais elle néglige une « sociologie fiscale » émergente qui, en éclairant le flux de l'argent des impôt du privé au publique au secteur privé, a redéfini l'état comme quelque chose appartenant aux pauvres au moins autant qu'aux riches, avec des conséquences pour la négociation de rapports de force au début de l'industrialisation de Montréal.

Honoré Beaugrand était-t-il vraiment un « rouge radical » ?

Frank Guttman, Université McGill

En étudiant la vie d'Honoré Beaugrand on constate qu'il se déclara un « rouge radical, » et il était étiqueté comme tel. Par contre, comme soulignent Pierre Bance, Séraphin Marion et Léon Trépanier, trois historiens très croyants, il n'y a pas dans les journaux de Beaugrand des mots d'appui pour les causes radicales, voir anti-catholiques, antireligieuses ou profranc-maçonnerie dont il a été accusé: ni dans ceux de la nouvelle Angleterre, ni dans *La Patrie*. *L'Écho du Canada*, son journal à Fall River, portait même la devise: « DIEU, HONNEUR, et PATRIE ». Ce n'est pas le slogan d'un supposé athée, franc-maçon. En analysant *La Patrie* des années 1879-1897, Luc Laurin a conclu aussi que la réputation de Beaugrand comme radical n'était pas justifiée. En effet, il était vraiment un Libéral loyal à Laurier. Cette présentation confirmerait qu'il était un rouge modéré.

Moralité, politique et corruption à Montréal dans les années 1940 et 1950

Mathieu Lapointe, Université McGill

Durant la Seconde Guerre mondiale et les années d'après-guerre, on assiste à Montréal à une dénonciation croissante de la prostitution et des jeux de hasard et d'argent. L'inquiétude et l'indignation au sujet de ces questions de « moralité publique » aboutissent à une mise en cause des plus hautes autorités politiques de la ville. Cette fronde citoyenne polarise l'opinion publique autour de questions difficiles. Quel est le rôle de la politique dans les questions de moralité ? Les politiciens sont-ils responsables de la prolifération de ces phénomènes dans une ville comme Montréal ? D'autres pouvoirs (judiciaire, policier) sont-ils plutôt à blâmer ? De cette présence envahissante du « vice commercialisé », doit-on conclure à la corruption généralisée des politiciens (dont la tolérance serait le révélateur) ou plutôt à celle des « moeurs », à ce que nous appellerions aujourd'hui une tolérance sociale ? Le débat qui a fait rage à cette époque connaîtra une résolution partielle avec l'enquête Caron et les élections municipales qui la suivront de près. Conçu comme une résistance à un système politique municipal anti-démocratique, sourd aux préoccupations des citoyens, le mouvement civique rencontrera des résistances issues de divers secteurs de la société et de l'État qui persisteront après sa première victoire en 1954. Si l'approche de ces questions qui prévaut à Montréal à cette époque nous apparaît aujourd'hui dépassée, elle s'ancre alors dans une culture nord-américaine encore fortement marquée par l'héritage du mouvement progressiste.

SÉANCE 5. **HISTOIRES DE RÉSISTANCES : SYNDICALISME, CHÔMAGE ET ÉMEUTES, XIX^e-XX^e SIÈCLES**

Président: **Robert C.H. Sweeny**, Université Memorial

La grève générale des compagnons charpentiers et menuisiers de Montréal, 1833-1834 : réévaluation d'un acte fondateur autour du concept de légitimité

Robert Tremblay, Chercheur indépendant

L'histoire est bien connue. En 1833, peu avant que ne débute la saison de la construction, les compagnons charpentiers-menuisiers de Montréal annoncent qu'ils ne travailleront plus au-delà de 10 heures par jour, faute de quoi ils recourront à la grève. À la suite d'une victoire partielle auprès des employeurs, le mouvement reprit de plus belle en 1834 et s'étendit même aux maçons, aux cordonniers, aux tailleurs et aux boulangers de Montréal. Une alliance de plusieurs maîtres fera toutefois échouer ce mouvement pour la journée de 10 heures, dès le mois de mai 1834. Contrairement à ce que prétendit jadis Catherine Vance dans un article du *Marxist Quarterly* rédigé en 1962, nous croyons que l'enjeu de la grève des charpentiers-menuisiers dépassait la seule réclamation de la journée de 10 heures. Une enquête approfondie dans les sources nous révèle que nous avons affaire en fait à une lutte de pouvoir entre une nouvelle oligarchie de contracteurs-architectes et une coalition de compagnons et de petits entrepreneurs artisans, en vue de faire reconnaître leur légitimité, dans un contexte où les traditions et les coutumes mutualistes reliées à la pratique du métier de charpentier-menuisier étaient menacées pour la première fois par l'action souterraine de l'économie marchande. Il ressortira de ce conflit deux visions du monde: une conception républicaine du bien commun et de la justice sociale, et une conception libérale du droit de propriété et de l'autorité.

Québec 1917-1918 : au-delà des émeutes, l'insurrection tranquille

Béatrice Richard, Collège militaire royal de Saint-Jean

Cette communication propose d'explorer les dimensions socioculturelles de la crise de la conscription qui secoue le Québec entre 1917 et 1918. Il s'agira de mettre ici en lumière les tactiques d'insoumission et de résistance qu'oppose la population canadienne-française de la province à l'application de la loi sur le service militaire obligatoire. Nous partons du constat que la littérature se concentre le plus souvent sur la façon dont les élites politiques ont géré cette situation, tendant ainsi à présenter la crise «vue d'en haut». Ce biais a eu pour effet de magnifier les aspects les plus spectaculaires de la contestation populaire, tendant ainsi à réduire cette dernière à du «désordre». Or les flambées de violence qui secouent la province ne représentent que l'écume d'un courant plus profond. L'analyse des sources policières et militaires révèle l'existence d'un mouvement de désobéissance civile relativement ordonné dont les différentes facettes s'insèrent dans des réseaux de sociabilité fortement enracinés.

Résistance ouvrière et syndicalisme révolutionnaire : la One Big Union au Québec (1919-1929)

Mathieu Houle-Courcelles, Université Laval / CIEQ

Née dans la foulée de la « révolte ouvrière » de 1919, la One Big Union (OBU) a marqué l'histoire syndicale au Canada. Largement influencée par le syndicalisme industriel révolutionnaire, l'OBU a offert aux travailleurs et aux travailleuses un modèle organisationnel et politique aux antipodes de celui mis de l'avant par la Fédération américaine du travail. Non sans difficulté, l'OBU parvient à s'implanter à Montréal dans différents secteurs industriels dès 1919. Elle mène également des campagnes de syndicalisation dans les Laurentides et en Abitibi-Témiscamingue auprès des mineurs et des bûcherons. L'organisation multiplie les assemblées publiques, organise des manifestations, publie des journaux, des tracts et des brochures pour rejoindre les travailleurs et les travailleuses. Ces activités inquiètent les corps policiers. La révolution bolchévique et la grève générale de Winnipeg ont attisé la « peur du rouge », y compris au Québec. Des agents doubles espionnent en permanence les faits et gestes des principaux militants et des principales militantes de l'OBU. Cette répression, jumelée à la contre-offensive des autres organisations syndicales et aux divisions provoquées par la mise sur pied du Parti communiste du Canada, fragilise la One Big Union. Malgré d'importants efforts pour maintenir sa présence dans la province, le syndicat ne résistera pas aux effets de la crise économique de 1929. Loin d'être anecdotiques, la mise sur pied et le développement de l'OBU au Québec peuvent être analysés comme l'expression d'une partie de la classe ouvrière prenant conscience de sa force et de ses propres intérêts à un moment particulier de son histoire. À travers cette communication, nous présenterons les débats qui ont agité les milieux de gauche au lendemain de la Première Guerre mondiale, en mettant l'emphase sur leur incidence au sein du mouvement syndical. Nous insisterons également sur les notions de classe, de langue et d'ethnie pour mieux cerner la culture politique de la One Big Union et les trajectoires empruntées par ses militantes et militants.

La question du logement et la Grande Dépression à Montréal : cultures et pratiques de résistance chez les sans-emploi

Benoit Marsan, Université du Québec à Montréal

La classe ouvrière montréalaise subit de plein fouet les effets de la Grande Dépression (1929-1939). Non seulement elle doit composer avec le chômage de masse, mais elle doit aussi se satisfaire de programmes de secours qui sont nettement insuffisants. Une de ces conséquences est la possibilité de se retrouver sans logis. Sur ce front, le climat est particulièrement tendu à Montréal au plus fort de la Crise, comme en témoigne la mort de Nick Zynchuck, un chômeur abattu par la police lors d'une éviction sur la rue St-Dominique en mars 1933. Pour éviter de se retrouver à la rue, les sans-travail, les ouvriers et leur famille vont déployer un éventail de pratiques de résistance qui ont comme point de départ le foyer. Ces gestes peuvent être soit individuels ou collectifs et relèvent autant du banal que de l'extraordinaire. Néanmoins, ils participent tous d'une même logique. Par ces différentes pratiques de résistance, la classe ouvrière montréalaise exprime non seulement sa conscience, mais elle définit aussi ses propres normes et valeurs, son idée de la justice et sa conception du bien commun.

SÉANCE 6. **POUVOIR, ÉTAT ET DIPLOMATIE EN NOUVELLE-FRANCE ET DANS LE QUÉBEC COLONIAL**

Président: **Jacques Mathieu**, Université Laval / CEFAN

Fraternité, souveraineté et autonomie des Autochtones en Nouvelle-France

Michel Morin, Université de Montréal

Au XVII^e et au XVIII^e siècles, les principes juridiques encadrant les relations entre les Algonquiens de la vallée du Saint-Laurent et les Français sont généralement bien compris par chacune des parties en présence. Initialement fondés sur les concepts d'amitié, d'alliance ou de fraternité, ils postulent l'existence de nations indépendantes possédant leurs propres structures décisionnelles et leurs coutumes, ainsi que des chefs locaux ou régionaux qui jouissent en pratique d'une grande autorité. De 1628 à 1663, le statut de sujet du roi de France est d'ailleurs accordé uniquement aux nouveaux convertis, puis, de 1664 à 1674, à leurs descendants. Par la suite, la situation est ambiguë. Toutefois, les communautés de chrétiens vivant près des villes françaises conservent une grande autonomie à laquelle elles acceptent rarement de renoncer. Elles sont parfois qualifiées d'enfants du roi, parce qu'elles soutiennent inconditionnellement les Français sur le plan militaire. Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, des nations non converties reconnaissent également le statut de père au roi de France, mais cette dépendance socio-économique et militaire ne remet pas en question leur indépendance, ce que les Français comprennent fort bien.

Les officiers de plume d'Amérique française : organisation de l'État colonial et pratiques de pouvoir

Céline Melisson, Lycée Merleau-Ponty, Rochefort-sur-mer

De 1669, date de naissance du département de la Marine en métropole, jusqu'en 1765, 476 officiers viennent prendre leurs fonctions en Amérique française. De Terre-Neuve jusqu'en Guyane, ces hommes incarnent alors l'État colonial. Mais ce dernier subit, pendant ce siècle, plusieurs modifications dans son organisation : de deux intendances, il passe bientôt à trois puis à quatre avec l'intendance de Guadeloupe. Au sein de ces espaces, l'intendant dirige les bureaux et se charge de la police, de la justice et des finances des colonies américaines. Sous ses ordres évoluent des commissaires de marine, des écrivains ainsi que des garde-magasins brevetés ou non par le roi. Cette organisation fixée par le département de la Marine connaît de nombreuses évolutions et les pratiques révèlent une bureaucratisation ainsi qu'une professionnalisation de ce corps. Le 23 mars 1765, l'ordonnance de Choiseul fait disparaître ce « corps abâtardi », les officiers d'administration remplacent alors les officiers de Plume.

L'arrêt du Conseil d'État du roi et l'affirmation du pouvoir de l'intendant au XVIII^e siècle

Marie-Eve Ouellet, Université de Montréal / Université Rennes 2 Haute-Bretagne / CIEQ

Moins connu que l'ordonnance, l'arrêt du Conseil d'État du roi est le second moyen d'action privilégié de l'intendant sur le plan législatif. Le but premier de l'arrêt est d'attribuer une compétence à l'intendant pour le « mettre en état » de juger, soit que sa juridiction est contestée ou qu'elle n'est pas explicite dans sa commission et donc potentiellement contestable. L'intendant n'y recourt qu'en cas de nécessité, ce qui met en relief le rapport de force entre l'intendant et les pouvoirs locaux et pose la question des limites de son autorité. Bien que l'arrêt émane du Conseil du roi, il est conçu en étroite collaboration avec l'intendant et son supérieur : le secrétaire d'État. C'est d'ailleurs l'absence de pouvoir réglementaire autonome au niveau ministériel qui explique l'importance de cet acte dans la pratique de l'intendant. Alors qu'en France, on assiste à la multiplication quasi infinie des arrêts du Conseil durant la première moitié du 18^e siècle, le contexte colonial perturbe l'usage de cet acte, qui y demeure exceptionnel. La comparaison du recours à l'arrêt du Conseil chez les intendants du Canada et des généralités métropolitaines de la Bretagne et de Tours nous éclaire sur l'autonomie législative de l'intendant et sa capacité d'imposer son autorité dans ces différents contextes.

L'exercice du pouvoir juridique et la continuité des liens socio-économiques entre le Pays des Illinois et le Canada après la Conquête

Robert Englebert, Université de la Saskatchewan

Le Pays des Illinois a été un territoire contesté en Nouvelle-France. La majorité de la population était canadienne d'origine, bien que la région a été sous la juridiction politique de la Louisiane depuis 1718. Le traité de Paris en 1763 a signalé la fin de la guerre de Sept Ans ainsi que la fin de l'empire français en Amérique du Nord. Néanmoins, l'Amérique française ne disparaît pas face aux bouleversements impériaux du XVIII^e siècle. Séparée de la Louisiane et du Canada par le traité de Fontainebleau en 1762 et la Proclamation Royale en 1763, la population française au Pays des Illinois a essayé de maintenir des liens avec le reste du défunt empire. Cette communication démontre que l'utilisation des outils juridiques et contractuels par la population a contribué au maintien des liens socio-économiques entre le Pays des Illinois et le Canada après la Conquête. Le maintien de ces liens sociaux et juridiques a constitué une résistance importante aux changements géopolitiques du XVIII^e siècle.

SÉANCE 7. TABLE RONDE
L'AMÉRIQUE FRANÇAISE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS

Animateur: **Mathieu Rocheleau**, Ministère de la Culture et des Communications

Joanne Burgess, Université du Québec à Montréal

Joseph Gagné, Université Laval / CIEQ

Léon Robichaud, Université de Sherbrooke

Louis-Pascal Rousseau, Université de la Pennsylvanie

Marc St-Hilaire, Université Laval / CIEQ

L'intégration du numérique en histoire connaît un nouvel essor suite à l'avènement d'outils plus sophistiqués qui répondent mieux aux besoins des chercheurs en matière d'analyse, de visualisation et de diffusion. Dans plusieurs pays, la communauté scientifique développe différents moyens pour accélérer l'émergence des sciences humaines numériques (ou humanités numériques) ou plus spécifiquement de l'histoire au numérique (digital history): centres de recherche, conférences, ateliers, THATCAMP, formations, laboratoires, communautés de pratique, etc. Dans le cadre de cette table-ronde, nous présenterons comment le numérique est intégré à la recherche sur l'Amérique française afin d'identifier des pistes qui permettraient d'accroître l'utilisation du numérique tout en évitant les écueils qui ont mené à l'essoufflement du mouvement numérique au cours des années 1990.

SÉANCE 8. LE DROIT DE GRÈVE ET L'ÉTAT QUÉBÉCOIS AU TEMPS DU NÉOLIBÉRALISME

Présidente : **Louise Bienvenue**, Université de Sherbrooke

Peut-on se « #@%& » de la loi spéciale ? Une analyse de la répression gouvernementale du droit de grève au Québec depuis les années 1970

Martin Petitclerc, Université du Québec à Montréal / CIEQ

L'adoption d'une loi spéciale lors de la grève étudiante de 2012 a illustré de façon éclatante le pouvoir extraordinaire du gouvernement québécois dans la répression du droit de grève et, dans ce cas-ci, du droit de manifester. Le fait que, dans ce cas-ci, la loi spéciale ait été ouvertement défiée ne doit pas nous inciter à sous-estimer la puissance répressive extraordinaire de ce type de lois. C'est ce que nous tenterons de montrer par une analyse du recours à la loi spéciale depuis une quarantaine d'années. Par une analyse historique des articles des différentes lois (environ une quarantaine), nous serons en mesure de montrer l'évolution cumulative des sanctions et des dispositions répressives, notamment à partir du début des années 1980. Nous montrerons également la dynamique particulière de cette évolution au Québec en comparant avec les lois spéciales adoptées en Ontario pendant la même période. Le caractère très répressif des lois au Québec nous permettra de réfléchir sur les enjeux politiques que pose le droit de grève alors que se profile le projet d'une transformation néolibérale de la société québécoise dans les années 1980.

La loi spéciale et le droit de grève : l'exemple de la loi 111 de 1983

Martin Robert, Université du Québec à Montréal

Notre conférence s'attardera au processus d'adoption et à l'application de la fameuse loi 111 qui a contraint, en 1983, les enseignants et enseignantes à mettre fin à une grève illégale dans certaines commissions scolaires. Cette loi, « irrespectueuse des droits les plus fondamentaux » selon la Commission des droits de la personne de l'époque, est originale non seulement parce qu'elle impose des sanctions pénales d'une sévérité sans précédent, mais également parce qu'elle prétend s'appliquer « malgré » les chartes québécoises et canadiennes des droits et libertés. Nous expliquerons pourquoi, selon nous, cette loi représente en fait une étape fondamentale dans l'implantation d'un projet néolibéral de transformation de la société québécoise. En plus du texte de loi, notre présentation s'appuiera sur les débats du Conseil des ministres du Québec, les débats de l'Assemblée nationale, la documentation syndicale et quelques entrevues avec des représentants syndicaux de l'époque.

Perspective historique de la limitation du droit de grève : tendance à l'accroissement des services essentiels

Laurence Léa Fontaine, Université du Québec à Montréal

Si les conditions de travail des travailleurs et des travailleuses se sont améliorées au fil du temps, c'est évidemment grâce aux luttes syndicales et à l'institutionnalisation de la négociation collective. Lorsque les parties ne s'entendent pas, le rapport de force s'exprime donc à travers le conflit collectif qu'est la grève. Dans le cadre des secteurs public et parapublic, ce conflit collectif implique, en plus, une négociation sur les services essentiels à maintenir. Pour ce faire, employeurs et représentants des salariés doivent respecter certaines dispositions législatives, dont l'objectif est la préservation de ce que l'on considère être la santé et la sécurité publiques, sans quoi la grève est déclarée illégale. De plus, le gouvernement peut décider, par le biais de lois spéciales, d'imposer le maintien d'un niveau plus élevé des services essentiels, voire un retour au travail avec des conditions de travail imposées ou non ; et ce bien sûr, sans respecter l'obligation de protéger la santé et la sécurité publique. En nous appuyant sur les lois, les débats parlementaires et les contestations judiciaires, nous tenterons de rendre compte de l'impact de l'accroissement des exigences relatives au maintien des services essentiels sur le droit de grève au cours des trente dernières années.

Lois spéciales de retour au travail et validation par les tribunaux de ces mesures exceptionnelles

Yvan Perrier, Cégep du Vieux Montréal

Dans notre présentation nous nous proposons d'examiner comment les tribunaux ont circonscrit la portée et l'étendue des droits de négocier et de faire la grève pour les salariéEs syndiqués des secteurs public et parapublic au Québec depuis l'adoption, en 1982, de la Charte des droits et libertés (Charte). De manière plus précise, nous entendons répondre aux questions suivantes : qu'en est-il de la portée réelle du droit de négocier et du droit de faire la grève pour les salariéEs syndiqués des secteurs public et parapublic au Québec ? Jusqu'à quel point les juges des différents tribunaux se sentent-ils liés par la jurisprudence internationale existante en la matière et par les déclarations de personnalités politiques lors de l'adoption de la Charte ? Nous répondrons à ces deux questions en suivant le plan de démonstration suivant : nous effectuerons d'abord un bref survol historique du déroulement de ces négociations de 1986 à aujourd'hui en mettant en relief les divers modes d'intervention de l'État législateur qui ont eu pour effet d'interrompre autoritairement et unilatéralement un processus pourtant réputé protégé par la loi et par la constitution. Par la suite, nous analyserons différents jugements (le jugement Croteau [1986] R.J.Q. 2983 à 3047 et le jugement Roy 2013 QCCS 32) qui ont eu pour effet tantôt d'invalider l'intervention autoritaire de l'État législateur ou tantôt de sanctionner positivement cette intervention liberticide. En filigrane, nous chercherons à voir jusqu'à quel point les droits de négocier et le droit de faire la grève pour les salariéEs syndiqués des secteurs public et parapublic jouissent d'une protection constitutionnelle effective au Québec.

SÉANCE 9. **POUVOIR RELIGIEUX ET POUVOIR POLITIQUE, XVIII^e-XX^e SIÈCLES**

Président: **Olivier Hubert**, Université de Montréal / CIEQ

Lorsque le pouvoir religieux ne suffit pas, les prêtres se tournent vers le pouvoir de l'État pour faire taire le scandale de bigamie

Mélanie Méthot, Université d'Alberta

Depuis le tout début de la Nouvelle France, la bigamie a constitué un crime contre les mœurs. Dans notre étude sur la bigamie au Québec (1763-1960) des quelques 400 cas répertoriés, bien que les prêtres soient souvent appelés pour attester de la validité d'un mariage ou du caractère moral de leurs paroissiens, ils prennent rarement le rôle de délateur. Il semblerait que ces derniers se soient tournés vers les tribunaux de juridiction criminelle uniquement lorsqu'ils n'ont pas réussi à faire taire le scandale par leurs propres moyens. L'expérience particulière de Trois-Rivières vient confirmer que l'Église catholique préférerait gérer seule ces offenses au mariage monogame.

Le clergé catholique face à l'Union nationale (1935-1956)

Alexandre Dumas, Université McGill

Lorsque l'on discute de la « Grande Noirceur », il est inévitable d'aborder la prétendue alliance entre l'Union nationale et l'Église catholique. Divers auteurs, tels que Jacques Rouillard, Léon Dion, Yvan Lamonde et Jean-Guy Genest, pour ne nommer que ceux-ci, nous présentent le clergé comme étant inconditionnellement fidèle à Maurice Duplessis à travers sa longue carrière politique. Leur fidélité aurait été achetée et conservée à grands coups de subventions et de gestes catholiques symboliques. Les sources donnent plutôt l'impression que les sympathies politiques du clergé ont suivi la même évolution que celles de l'électorat nationaliste. En analysant la correspondance de Maurice Duplessis et en comparant celle-ci à d'autres leaders nationalistes de l'époque, à savoir Paul Gouin, Philippe Hamel, Ernest Grégoire, Maxime Raymond et André Laurendeau, l'auteur propose de déterminer dans quelles mesures le clergé était réellement sympathique à l'Union nationale et surtout quelles étaient les motivations de ces sympathies.

Entre le trône et l'autel : stratégies de résistance du père Georges-Henri Lévesque dans le Québec duplessiste (1945-1955)

Jules Racine St-Jacques, Université Laval / CIEQ

À partir de décembre 1945, le père Georges-Henri Lévesque se trouve plongé au cœur d'une controverse impliquant les autorités épiscopales et une part influente du clergé autour de la question de la non-confessionnalité des coopératives. Jusqu'à sa démission du poste de doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval en 1955, le dominicain sera la cible de nombreuses attaques de la part des pouvoirs clérical et politique. Si les causes immédiates et la nature des différents conflits qui l'opposent au régime duplessiste sont bien connues, il reste beaucoup à comprendre au sujet des stratégies mobilisées par le père Lévesque au sein de son réseau d'influence pour opposer une résistance à ce qu'il jugeait comme des abus de pouvoir, tant de la part du clergé que du gouvernement de l'Union nationale. Ce sont précisément ces mécanismes de défense que nous voulons analyser en prenant pour cas de figure l'affaire de la non-confessionnalité et ses suites. Dans le cadre de notre communication, nous montrerons que cette polémique a contribué à polariser les champs politiques et religieux et qu'elle a favorisé le rapprochement du père Lévesque avec les milieux libéraux canadiens-anglais, achevant par le fait même de briser la solidarité du lien qui unissait la question nationale à la question religieuse.

Parler d'une seule voix : la Société Saint-Jean Baptiste, l'Ordre de Jacques-Cartier et les problèmes constitutionnels au Canada français (1945-1965)

Marc-André Gagnon, Université de Guelph

Pour les communautés francophones du Canada, la notion de pouvoir renvoie indubitablement aux discours et aux stratégies déployées par le réseau associatif afin de mobiliser ses membres et concerter les différents acteurs de la société civile dans le but d'influencer les décideurs. Pour l'historien, il importe de comprendre les enjeux institutionnels propres au Canada français, dont la centralité de la question nationale dans l'articulation des pratiques politiques. En réponse à l'expansion du gouvernement fédéral au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les nationalistes ont l'intention d'assurer politiquement la défense des intérêts canadiens-français. C'est à ce titre que les Sociétés Saint-Jean Baptistes du Québec et de l'Ontario seront appelées à intervenir sur la place publique. Cette communication voudra approfondir notre connaissance des liens unissant deux organismes incontournables : la Société Saint-Jean-Baptiste (S.S.J.B.) et l'Ordre de Jacques Cartier (O.J.C.). Nous analyserons autant le discours que les pratiques associatives afin de mieux saisir la portée de cette relation dans l'articulation des stratégies et des positions politiques. À travers les témoignages en commission parlementaire, les résolutions adoptées lors des congrès, la publication d'études et la tenue de conférences, nous explorons leur rôle d'agent définitif du nationalisme canadien-français. Enfin, nous verrons comment sa transformation et la montée du débat sur le statut constitutionnel du Québec viennent modifier substantiellement les liens entre les S.S.J.B. et l'O.J.C., mais également entre les S.S.J.B. du Québec et de l'Ontario. L'analyse documentaire inédite se basera sur un éventail de sources provenant des archives de l'Ordre de Jacques Cartier conservées au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa. Nous mettrons également à profit différents fonds touchant les S.S.J.B., en particulier celui du Mouvement national des Québécois et celui de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario.

SÉANCE 11. SÉANCE PLÉNIÈRE
POLITIQUE ET HISTOIRE : DES RAPPORTS ANCIENS ET RENOUVELÉS

Animateur: **Robert Comeau**, Université du Québec à Montréal

Réjean Lemoine, ancien conseiller municipal du quartier Saint-Roch (Québec)

Annick Papillon, députée de Québec à la Chambre des communes

Camille Robert, ancienne co-porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE)

Denis Vaugeois, éditeur, ancien ministre des Affaires culturelles

Le politique entretient avec la discipline historique des rapports anciens mais constamment renouvelés. Puisqu'il est soucieux d'une continuité, l'engagement politique implique en effet des références multiples à l'histoire – l'histoire qui se fait et l'histoire qui s'écrit. La séance plénière cherchera à explorer ces rapports entre politique et histoire avec la contribution des réflexions de praticiens et des praticiennes de l'action politique. Chacun et chacune œuvrent sur différents terrains et suivant diverses tendances; chacun et chacune se prononcent sur des enjeux diversifiés, mais tous et toutes ont des conceptions de l'histoire dans le cadre de leur action respective. Aussi, la séance plénière proposera un échange autour des questions suivantes: Quelle est leur conception de l'histoire dans le cadre de leur action politique? Quels usages en font-ils/elles? Comment conçoivent-ils/elles les apports de cette discipline à la pratique politique? Comment conçoivent-ils/elles les relations actuelles et à venir entre politique et histoire?

**SÉANCE 12. GENRE ET MILITANTISME DANS LE QUÉBEC CONTEMPORAIN :
DYNAMIQUES DE L'ACTION COLLECTIVE**

Présidente : **Hélène Charron**, Conseil du statut de la femme

Les voix des femmes à la Ligue des droits de l'Homme du Québec : ouvertures, tensions, débats

Marie-Laurence B. Beaumier, Université Laval / CIEQ

De 1963 à 1985, trois générations de militantes se succèdent à la Ligue des droits de l'Homme du Québec (LDHQ), forgeant tour à tour sa plateforme de revendications et, ce faisant, contribuant à en redéfinir l'orientation générale. Ces militantes sont préoccupées d'intégrer durablement la défense des droits des femmes et de l'inscrire dans le programme de la Ligue, dans l'espoir d'en faire l'un de ses principaux axes de revendication. Sensibilisées à divers courants et idéologies féministes, elles sont soucieuses d'améliorer les conditions de vie des femmes sur tous les plans, depuis les droits civils et politiques des femmes mariées jusqu'au droit à l'avortement libre et gratuit. Cette communication portera sur l'implication de ces militantes au sein de la LDHQ et sur les structures qu'elles mettent en place pour défendre les droits des femmes. Nous tenterons plus particulièrement de dégager les mécanismes de pouvoir, parfois subtils, qui sont susceptibles de limiter ou de faciliter la participation des femmes, ainsi que la visibilité donnée à leurs revendications au sein de la Ligue québécoise. La Ligue des droits de l'Homme du Québec servira ainsi de cas d'étude pour analyser l'impact des rapports sociaux sexués sur le militantisme dans les associations mixtes.

Un féminisme inclusif ? La Fédération des femmes du Québec et les femmes immigrantes, 1966-1992

Amanda Ricci, Université McGill

Cette communication tentera de cerner la place des femmes immigrantes et les groupes de femmes issues des communautés culturelles à l'intérieur de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) à Montréal (1966-1992). La résurgence du féminisme, dit de « deuxième vague », représente l'un des phénomènes sociaux les plus marquants des décennies 1960 à 1980. Ce mouvement de contestation sociale a bouleversé les rapports de genre à travers le monde occidental. Fondée en 1966, la Fédération des femmes du Québec marque le début de cette « deuxième vague » à Montréal et au Québec. L'objectif de départ était de défendre les intérêts et les droits des femmes, ainsi que de regrouper les organisations de femmes et des individus pour ensuite s'engager dans la lutte collective contre le sexisme. Qui était inclus dans cette lutte collective ? Et comment ? Plus particulièrement, est-ce que les voix « minoritaires » portaient le même poids que les voix « majoritaires » à l'intérieur de la FFQ ? Nous nous interrogerons ainsi sur la participation des femmes immigrantes dans cette organisation, et comment les femmes nées ailleurs auraient pu remettre en cause les théories et les pratiques du féminisme chez les « Québécoises de souche ». Le but de cette communication sera de proposer une étude nuancée sur les rapports de pouvoir à l'intérieur de la FFQ et, d'une manière plus générale, entre les Québécoises francophones et les femmes immigrantes. Elle tracera les liens de solidarités entre les femmes de divers groupes sociaux et linguistiques à Montréal ainsi que les divergences selon la race et l'ethnicité. Notre communication se terminera avec l'analyse du Forum « Un Québec féminin au pluriel » qui a lieu en 1992. Cette communication sera basée sur le bulletin et les archives organisationnelles de la Fédération des femmes du Québec. Elle s'appuyera aussi sur nos travaux sur le Congrès des femmes noires, le Point de ralliement des femmes haïtiennes, le Rassemblement des femmes haïtiennes, et le Centre des femmes italiennes de Montréal.

SÉANCE 13. L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE AU QUÉBEC : TRADITIONS ET ENJEUX

Présidente: **Brigitte Caulier**, Université Laval / CIEQ

Imiter les Anciens : l'histoire enseignée dans les collèges canadiens du XIX^e siècle

Maxime Raymond-Dufour, Université de Montréal / Paris IV Sorbonne

Cette communication a pour objectif d'évaluer le savoir historique transmis dans le cadre de l'enseignement classique de tradition jésuite dans les collèges canadiens du XIX^e siècle. En m'inspirant de la perspective développée par Annie Bruter, spécialiste de l'étude de l'enseignement de l'histoire, je propose de considérer l'enseignement des langues anciennes comme une occasion à la transmission d'un savoir pluridisciplinaire humaniste. Plutôt que de partir à la recherche de « cours d'histoire », je montrerai qu'il est plus pertinent de se pencher plutôt sur l'« histoire enseignée » dans l'ensemble du contenu pédagogique des collèges classiques. À travers les nombreux exercices de traduction se réalise un enseignement qui ignore nos divisions actuelles des savoirs disciplinaires, qui valorise l'érudition horizontale, c'est-à-dire l'acquisition de connaissances générales dans des domaines variés, et qui promeut l'autorité des Anciens. J'illustrerai mon propos grâce à des exemples tirés du matériel pédagogique utilisé dans les classes du Collège de Montréal, du Séminaire de Nicolet et du Séminaire de Québec.

L'orientalisme dans l'institution scolaire canadienne-française : légitimation d'une identité nationale et occidentale (1875-1945)

Catherine Larochelle, Université de Montréal / CIEQ

À partir du XIX^e siècle, l'Orient est devenu une référence incontournable de l'identité occidentale. En conséquence, de quelle façon l'altérité orientale fut-elle représentée dans le Québec franco-catholique du tournant du XX^e siècle? Et, à quel(s) besoin(s) répondai(en)t cette représentation? Dans un premier temps, nous montrerons que le discours orientaliste français, avec comme corollaire une attitude textuelle face à l'Orient, imprègne les manuels de lecture canadiens-français. Puis, nous soutiendrons que cette représentation a été mise de l'avant par les élites francophones car elle permettait d'établir à la fois une proximité et une différenciation d'avec les anglophones. En effet, les Canadiens français apparaissent alors comme des Occidentaux, à l'égal des « Anglais ». Cependant, en escamotant totalement l'Orient britannique pour utiliser l'imaginaire de l'Orient « français », les Canadiens français se distancient de l'Empire dont ils font partie et affirment ainsi, à la fois, une identité et une différence.

SÉANCE 14. **HÉRITAGE, TERRITOIRE ET MÉMOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE**

Président: **Patrice Groulx**, Université Laval

Donner forme au pouvoir : l'impact des réseaux d'artisans sur la mise en forme des paysages bâtis en milieu rural, 1760-1840

Jean-René Thuot, Université du Québec à Rimouski / CIEQ

L'étude de la transformation du paysage suscite de plus en plus d'engouement chez les historiens, comme en témoignent les nombreux travaux examinant l'évolution de l'architecture. Si ces travaux ont le mérite de donner vie aux réseaux de grands propriétaires et d'architectes dans une perspective urbaine et institutionnelle, beaucoup reste à faire sur les milieux ruraux. On répertorie peu d'analyses s'intéressant à l'impact des artisans et des entrepreneurs sur la mise en forme des paysages bâtis en milieu rural, notamment pour la période post-Conquête. De quelle manière ces réseaux d'artisans du bâti concourent-ils à la diffusion des modes et des styles architecturaux? Comment se déploient-ils sur le territoire? Comment s'arriment ces réseaux aux différents types de chantiers, qu'ils soient de nature institutionnelle (églises), industriels (moulins) ou résidentiels? Et en bout de ligne, de quelle manière la *culture du bâti* de ces artisans participe-t-elle à modeler une *architecture de la distinction* dans les campagnes? À partir de l'exemple des paroisses du secteur nord-est de la région de Montréal entre 1760 et 1840, nous tenterons d'esquisser quelques modèles d'évolution.

« [C]e n'est pas pourtant à eux que revient la gloire d'avoir découvert ce pays » : Le rôle du premier venu dans l'historiographie canadienne-française du tournant du XX^e siècle

Stéphanie St-Pierre, Université de Montréal

C'est par les migrations en direction des États-Unis et de l'Ouest canadien, en provenance du Québec, que les Canadiens français colonisent de vastes territoires de l'Amérique du Nord. Le projet national canadien-français récupère en quelque sorte le phénomène migratoire de par l'idée d'une mission providentielle de (re)conquête du territoire. On voit ainsi naître, au sein de ces espaces, des historiographies à saveur tant nationale que régionale, fort riche en références identitaires. Par l'entremise d'une étude des représentations du territoire historique, cette communication propose d'explorer l'utilisation de l'histoire à des fins de revendication par les historiens, plus particulièrement autour de la notion du premier venu. Les ouvrages sélectionnés proviennent d'un corpus varié d'historiens ayant œuvré au tournant du XX^e siècle, dans les territoires actuels du Québec, des États-Unis, de l'Ontario et du Manitoba.

SÉANCE 15. **LA PENSÉE SOCIALE-DÉMOCRATE AU QUÉBEC PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XX^e SIÈCLE**

Président: **Julien Goyette**, Université du Québec à Rimouski

Aux racines de la pensée sociale-démocrate au Québec : Joseph-Alphonse Rodier, typographe, leader syndical et chroniqueur ouvrier, 1898-1910

Cédric Côté-Chamberland, Université de Montréal

Suivant le cadre de la thématique du congrès, j'ai l'intention de présenter en détail la pensée d'un des premiers activistes social-démocrate du Québec, Joseph-Alphonse Rodier. Typographe de métier, il travaille aussi comme chroniqueur ouvrier, à *La Presse* d'abord de 1898 à 1903 et à *La Patrie* ensuite de 1903 à 1910. Impliqué dans l'implantation des premiers syndicats ouvriers au Québec, il demeure un ardent défenseur de la classe laborieuse, mais il défend aussi plusieurs principes de gauche, principes qui, à l'époque, pouvaient être perçus comme socialistes, radicaux, voir même anarchistes. Influencé par la pensée social-démocrate du *Labour Party* en Angleterre, il propose par exemple, déjà au début du 20^e siècle, le suffrage universel (incluant le suffrage féminin), la nationalisation des entreprises à caractère public, l'instruction gratuite et obligatoire, les livres scolaires gratuits et uniformes, l'abolition du Sénat et de la qualification foncière, les pensions de vieillesse, l'assurance-emploi en cas d'accidents de travail et bien d'autres réformes. Il combat en même temps les régimes autoritaires, le militarisme et les monopoles. Il est aussi l'un des plus impliqués dans la formation d'un parti ouvrier au Québec. Sa vision avant-gardiste d'un système politique plus démocratique et son ardeur à défendre un régime social plus équitable s'inscrit donc très bien dans le cadre théorique du Congrès.

Les revendications du CMTM en matière de sécurité sociale durant la Grande dépression : le prélude à la révolution keynésienne

Christian Belhumeur-Gross, Université de Montréal

La crise économique a entraîné une profonde remise en question de la conception de la sécurité sociale et du rôle de l'État au sein de la société canadienne. Face à l'ampleur de la dépression, les milieux intellectuels et ouvriers ont réclamé une plus grande intervention de l'État fédéral en matière de protection sociale et ils en sont graduellement venus à considérer ce dernier comme un puissant levier afin de résorber la crise. L'objectif de cette présentation est de réexaminer les revendications du Conseil des métiers et du travail de Montréal en matière de sécurité sociale durant les années 1930 et de montrer le caractère avant-gardiste de leur pensée économique par rapport à celle des milieux politiques et académiques. Par ses revendications en matière d'assistance publique, le CMTM a tracé les prémices de la révolution keynésienne et du futur État providence canadien.

Aux sources de la Révolution tranquille : le congrès du Parti libéral du Québec du 10 juin 1938

Jacques Rouillard, Université de Montréal

Les sociologues qui ont commencé à interpréter la Révolution tranquille dans les années 1960 et, plus récemment, des historiens du culturel ont cherché les origines de la Révolution tranquille du côté de mutations idéologiques à l'intérieur du catholicisme québécois. Elles proviendraient de courants réformateurs apparus surtout après la Seconde Guerre mondiale autour du journal *Le Devoir*, *L'Action française*, *Cité libre* et du mouvement d'action catholique. C'est faire fi cependant que la Révolution tranquille n'est pas principalement l'initiative de groupes religieux catholiques, mais elle est l'œuvre du Parti libéral du Québec. Les principes qui guident son programme réformiste ne sont pas apparus à la fin des années 1950, ils remontent plus loin dans le temps, trente ans plus tôt, en réaction contre le conservatisme du gouvernement Duplessis. En effet, le Parti libéral se donne une toute nouvelle orientation à son congrès de Québec en juin 1938 qui s'inscrit dans la mouvance sociale-démocrate. C'est là qu'il adopte des résolutions qui marquent un virage majeur, soit notamment le droit de vote pour les femmes, l'abolition du Conseil législatif, l'établissement de l'assurance-chômage et de l'assurance-maladie, l'étatisation ou la municipalisation des forces électriques et l'adoption d'un Code du travail. Le tout fait partie de son programme électoral aux élections de novembre 1939. Une fois élu, le gouvernement libéral adoptera ces mesures de 1939 à 1944 et en ajoutera d'autres dans le même esprit : gratuité de l'éducation, instruction obligatoire, création de l'Hydro-Québec, formation d'un Conseil d'orientation économique, réforme de la fonction publique, etc. Ces politiques affirment les valeurs démocratiques et marquent un interventionnisme nouveau de l'État dans les domaines économique et social. Comment ne pas y voir la source de la Révolution tranquille ?

SÉANCE 16. TABLE RONDE

L'HISTOIRE ET LES SCIENCES SOCIALES FACE AU NÉOLIBÉRALISME ET À L'INGÉRENCE POLITIQUE

*Table ronde conjointe de l'Institut d'histoire de l'Amérique française
et de la Société historique du Canada*

Animatrice: **Sylvie Taschereau**, Université du Québec à Trois-Rivières / CIEQ

Lucia Ferretti, Université du Québec à Trois-Rivières / CIEQ

Yves Frenette, Université de Saint-Boniface

Danielle Gauvreau, Université Concordia / CIEQ

Yves Gingras, Université du Québec à Montréal

L'avènement du néo-libéralisme et les restrictions budgétaires imposées par les gouvernements ont un impact direct sur la recherche en sciences humaines et sociales. Désormais, comme il le fait dans d'autres domaines, l'État impose une logique gestionnaire. Ainsi les grandes institutions responsables de la préservation de la mémoire collective voient leurs ressources s'amoinrir à vue d'œil. Au niveau fédéral, l'affaiblissement de Parcs Canada et le démantèlement de Bibliothèque et Archives Canada en sont des exemples. Bien que ces tendances existent partout en Occident, l'arrivée au pouvoir du gouvernement Harper fait de ce pays un leader en la matière. Ses efforts pour réinventer le passé canadien en font aussi un maître dans l'utilisation de l'histoire à des fins politiques. Mais comme en témoigne la crise provoquée en 2011 par la suppression d'un important formulaire du recensement, ces problèmes d'ingérence politique et idéologique affectent l'ensemble du milieu de la recherche. Les choix qu'ils mettent en cause concernent à la fois notre interprétation du passé, celle de la société dans laquelle nous vivons, et les données sur lesquelles s'appuieront nos choix de société futurs. Par ailleurs, au-delà des décisions de tel ou tel gouvernement, on peut se demander quelles seront les conséquences pour l'écologie du système de recherche québécois de certaines politiques en gestation des agences de l'État fédéral, notamment en matière de libre accès des résultats de la recherche. En somme cette table ronde nous convie à une réflexion sur les pressions sociales et politiques auxquelles sont confrontés les chercheurs et sur les réponses qu'elles appellent.

SÉANCE 17. **LE PARLEMENT ET LE MARCHÉ SAINTE-ANNE DE MONTRÉAL : UN REGARD RENOUVELÉ**

Président: **Brian Young**, Université McGill / CIEQ

Le marché Sainte-Anne de Montréal, 1820-1844 : infrastructure, élites urbaines et gouvernance locale

Joanne Burgess, Université du Québec à Montréal

Construit de 1832 à 1834, le marché Sainte-Anne constitue alors la première halle de marché de Montréal. Situé au cœur du Vieux-Montréal, à proximité de la jonction du port et du canal de Lachine, le marché Sainte-Anne occupe une place stratégique dans l’approvisionnement alimentaire de la métropole. L’imposant édifice est transformé en parlement en 1844, obligeant le marché à déménager à proximité. Une fois le premier marché détruit en 1849, un nouveau marché est reconstruit pour disparaître définitivement en 1901. Cette communication s’intéresse au premier marché Sainte-Anne, de 1820 à 1844. Il s’agit d’abord de reconstituer l’évolution du marché lui-même, des pétitions initiales et des premiers projets jusqu’à son inauguration et son intégration au réseau des échanges et à la vie civique montréalaise. L’histoire du marché permet aussi de mieux cerner le rôle des élites urbaines dans la promotion et la gestion d’une infrastructure urbaine d’envergure. Enfin, l’étude du marché Sainte-Anne jette aussi un éclairage singulier sur les enjeux et les modalités de la gouvernance locale avant la création des institutions municipales modernes.

Les parlementaires à Montréal, un regard prosopographique

Andréa Shaulis, Université du Québec à Montréal

La période allant de 1841 à 1851 marque un tournant important dans l’histoire politique canadienne avec, entre autres, la mise en place de l’Acte d’Union, l’octroi du gouvernement responsable et la présence de la capitale du Canada-Uni à Montréal. Or, les parlementaires de cette décennie sont méconnus en tant que groupe. Qui sont-ils? D’où viennent-ils? Où demeurent-ils? Que défendent-ils? Quelle est l’importance et la nature des liens qu’ils entretiennent entre eux? À travers une biographie collective des parlementaires de la première décennie du Canada-Uni, nous tracerons les traits caractérisant ce groupe qui, s’il est issu d’une certaine élite, n’est pas pour autant homogène.

SÉANCE 18. **ÉLITES, POUVOIR ET POLITIQUE : FIGURES INDIVIDUELLES ET FIGURES COLLECTIVES**

Présidente : **Michèle Dagenais**, Université de Montréal / CIEQ

La reconfiguration des rapports de pouvoir au sein des élites d'une ville dans un contexte d'affirmation d'un groupe ethno linguistique : le cas de Québec dans la seconde moitié du XIX^e siècle

Alex Tremblay, Université Laval / Université Libre de Bruxelles / CIEQ

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, les rapports de force entre anglo-protestants et franco-catholiques s'inversent au sein des élites patriciennes de Québec. Avec la perte définitive du statut de capitale fédérale, le départ de la garnison britannique et le déclin du commerce du bois, une nouvelle élite franco-catholique s'impose dans la ville. Bien que ce changement s'opère sans trop de résistance, il donne lieu à des échanges qui révèlent la complexité des relations entre les deux groupes et, surtout, la prédominance de la classe sociale dans les rapports entre groupes ethniques à cette époque. À la lumière d'un dépouillement sélectif des six principaux quotidiens de Québec et de la correspondance de plusieurs personnalités politiques de la ville, il appert que les rapports entre anglo-protestants et franco-catholiques sont loin d'être aussi rares ou tendus que ne l'a laissé entendre l'historiographie. En effet, plusieurs notables franco-catholiques s'inscrivent au sein des réseaux de sociabilité anglo-protestants et certains prennent même épouse dans ce groupe. Toutefois, cela n'empêche pas l'existence de certaines tensions entre les deux groupes bien que celles-ci s'expriment davantage par des rapports de snobisme et d'exclusion que par une résistance active. Afin de le démontrer, nous nous pencherons d'abord sur le rôle de la classe sociale dans les rapports entre les groupes ethniques. Nous démontrerons qu'une certaine culture élitaire sert de pont entre anglo-protestants et franco-catholiques chez les notables alors que les rapports entre ces deux groupes semblent plus conflictuels au sein des classes populaires. Puis, nous montrerons que les frontières entre les communautés ethno linguistiques sont particulièrement mouvantes chez les élites en raison des nombreux mariages qui les unissent et des accointances politiques (conservatrice, libérale) qui supplantent les divisions ethniques. Enfin, nous verrons que les rapports entre ces groupes s'avèrent parfois conflictuels et qu'une certaine partie des notables anglo-protestants résiste à l'émergence de nouvelles élites franco-catholiques.

Une figure de pouvoir oubliée : les derniers seigneurs québécois au XX^e siècle

Michel Morissette, Université de Sherbrooke / CIEQ

Lorsqu'en 1926, Téléphore-Damien Bouchard prononce son discours pour l'abolition des rentes « seigneuriales », près de 65 000 familles québécoises paient annuellement une rente aux différents seigneurs de l'époque. Pourtant, c'est en 1854 qu'est aboli le régime seigneurial dans ce qui était alors le Bas-Canada. Comment expliquer les persistances de ce régime jusqu'au cœur du 20^e siècle, mais surtout, qui sont les acteurs de cette institution durant le 20^e siècle québécois? Les persistances post-abolition de ce régime, mentionnées par quelques auteurs, dont Victor Morin, Georges-E. Baillargeon, Jean-Charles Bonenfant, Jean-Pierre Wallot et, plus récemment, Benoît Grenier, ouvrent en effet de nouvelles perspectives de recherches. Ce dernier démontre qu'il n'est nullement anachronique de parler de seigneuries, de seigneurs et de censitaires au 20^e siècle. L'abolition de 1854 n'ayant effectivement pas mis fin à la propriété seigneuriale ni au lien seigneur/censitaire, la seigneurie a donc pu évoluer et persister pendant près d'un siècle. Les dernières réminiscences de ces liens ayant finalement disparues durant le 20^e siècle. Ainsi, grâce aux quelque 20 mètres linéaires d'archives du Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales (SNRRS) (BAnQQ – E39), il est possible d'étudier les persistances de cette institution jusqu'au 20^e siècle. On y retrouve effectivement les procès-verbaux de cet organisme, les terriers reconstitués, la correspondance du SNRRS et les chaînes de titres des seigneuries qui ont perduré jusqu'en 1940. Cette communication cherchera plus spécifiquement à montrer les persistances d'une figure de pouvoir bien spécifique, les derniers représentants de la classe seigneuriale québécoise au 20^e siècle. Nous découvrirons que tout comme les propriétaires de fiefs avant l'abolition, le groupe des seigneurs d'après 1854 se diversifie et s'adapte aux nouvelles réalités économiques et sociales. Ainsi, on constate la pérennité de certaines grandes familles dans le paysage seigneurial et l'arrivée de « nouveaux seigneurs » mieux adaptés au 20^e siècle québécois. De plus, dans de nombreux cas, le prolongement des revenus seigneuriaux a permis de perpétuer le prestige, voire une certaine forme d'autorité attribuée à la fonction de seigneur, et ce, jusqu'au cœur du 20^e siècle.

L'agronome de la Révolution tranquille. L'expertise et la participation au menu parlementaire, 1971-1973

Julien Prud'homme, Université du Québec à Montréal / Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie

Au Québec, les débats sur le rôle de l'expertise et la figure politique de l'expert parsèment la décennie 1965-1975. On peut suivre le fil d'une réelle généalogie des idées à ce sujet, qui relie les travaux du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (1963-1966), la commission Castonguay sur la santé et le bien-être social (1966-1972) et les discussions qui entourent la refonte des corps professionnels entre 1971 et 1974. Cette dernière réforme entend renouveler les rapports entre l'expert et le public, dans une optique qui doit beaucoup aux débats sur le pouvoir et la participation tenus dans les domaines de la santé et de l'aménagement du territoire depuis 1960. La commission parlementaire créée pour l'occasion, à pied d'œuvre de novembre 1971 au printemps 1973, donne lieu à de riches échanges et entraîne le dépôt de centaines de mémoires. Alors que certains acteurs appréhendent un recul de l'idée de participation, d'autres voient l'occasion de formaliser des expertises précisément nées des idéaux participatifs de la dernière décennie. Les débats sur les expertises liées à l'aménagement du territoire nous aident à apprécier les inflexions du discours public sur l'expertise après 1970.

SÉANCE 19. **MOBILITÉ, PLANIFICATION ET POLITIQUE AU XX^e SIÈCLE**

Présidente : **Sherry Olson**, Université McGill / CIEQ

Montréal en 1919 : L'apport des SIG dans l'analyse du Journey to Work

David Girard, Université du Québec à Montréal

Cette communication présentera les résultats de recherches portant sur les liens entre le lieu de travail et le lieu de résidence, à Montréal en 1919. Bien que plusieurs études s'attardent à la compréhension de la structure spatiale de Montréal au début du XX^e siècle, très peu d'entre elles ont analysé les multiples dimensions de la mobilité quotidienne (*Journey to Work*). En ce sens, le jumelage d'un ensemble de sources nous a permis de combler cette lacune et de construire un modèle numérique en recourant aux systèmes d'information géographiques. À l'heure où l'informatique entraîne un élargissement des problématiques de recherche, les SIG-historiques permettent de révéler des schémas spatiaux auparavant inaccessibles. Ils contribuent ainsi à améliorer notre compréhension des activités humaines sur la transformation de l'espace et de la société au fil du temps. En plus du portrait de la géographie résidentielle des quartiers ouvriers que nous désirons dépeindre, nous souhaitons porter une attention particulièrement à l'apport des SIG-historiques dans ces travaux.

*L'automobile et l'automobilisme comme agrandissement du politique :
entre résistance et gouvernance*

Étienne Faugier, Université de Neuchâtel

Si, au Québec, on s'interroge sur les politiques liés aux différents transports et spécifiquement à l'automobile, soit la manière dont le gouvernement construit la politique vis-à-vis des modes de transport, aucune réflexion n'effectue le trajet inverse, soit en quoi l'automobile et plus encore l'automobilisme – le système logique et cohérent qui permet au mobile de fonctionner en s'appuyant sur une infrastructure, une normalisation et des pratiques de mobilité – participent-ils à l'essor du politique. En adoptant une démarche historique, nous tentons de répondre à cette question. Nous isolons trois périodes au cours desquelles l'État modifie sa posture en fonction de l'automobile. De 1897 à 1914, l'État se présente comme un passager embarqué malgré lui dans les mondes de l'automobile. Durant l'Entre-deux-guerres, il devient passager puis copilote du déploiement de l'automobilisme dans la province. Après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'en 1973, il se présente comme un conducteur omnipotent. Pour ce faire, nous croisons diverses sources : la documentation du ministère de la Voirie, les archives des associations automobiles, les littératures automobiles, les débats reconstitués de l'Assemblée nationale et les données statistiques. Cette communication, originale au Québec par l'objet étudié, s'attache donc à montrer l'élaboration progressive de la politique automobile parallèlement à la construction du politique soit l'État québécois. Fondamentalement, il est question de la structuration du pouvoir politique à l'échelle municipale, provinciale, nationale et internationale. De l'intervention, on tirera une réflexion du politique sur le temps long, une analyse de la politique automobile et plus largement sur la société québécoise contemporaine.

Tensions autour de la planification de la mobilité à Montréal, 1945-1961

Dale Gilbert, INRS Urbanisation Culture Société

La mobilité s'impose au cœur des préoccupations des acteurs politiques montréalais au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Dans un contexte d'automobilisme croissant, d'aucuns appellent à l'aménagement de voies rapides, au remplacement du tramway par l'autobus et à la construction d'un métro. La responsabilité de la gestion des problèmes de circulation constitue rapidement une source de débats entre l'administration municipale montréalaise et l'instance de gouvernance métropolitaine. De plus, en matière de transport collectif, l'indépendance de la Commission de transport de Montréal suscite la méfiance des autorités municipales. En se concentrant sur le cas du métro, nous proposons d'analyser ces tensions et négociations autour des pouvoirs d'étude et d'action pouvant être accordés par le gouvernement provincial – lui-même impliqué dans les débats – et de mettre en lumière les facteurs qui ont mené à la formation du Bureau du métro à l'été 1961 et certains déterminants du choix du tracé du réseau initial entre 1961 et 1963.

La promotion touristique de la Route des pionniers (Heritage Highways) au Québec et en Ontario (1967-1976)

Maude-Emmanuelle Lambert, chercheure indépendante

Cette communication souhaite explorer la mise sur pied et la promotion d'un projet conjoint de route touristique par le Québec et l'Ontario. Élaborée dans la foulée des Célébrations du Centenaire du Canada, la *Route des Pionniers* s'inscrit dans une volonté de favoriser le tourisme interprovincial. Ce projet a pour objectif de commémorer et de faire découvrir différents sites touristiques situés dans ces deux provinces. De Niagara à Percé, un trajet routier invite l'automobiliste à découvrir les points communs des histoires régionales. Le thème des « pionniers », porteur d'une signification particulière dans l'histoire ontarienne, est curieusement appliqué à celle du Québec. De plus, les deux provinces sont présentées (notamment par le biais de la cartographie) comme un seul et même territoire, le Canada, appuyant par le fait même le projet de valorisation de l'unité canadienne. En utilisant une variété de sources (correspondances, cartes, guides touristiques et films), cette communication fera la démonstration que la *Route des pionniers* est une tentative ponctuelle d'effacer les frontières politiques et identitaires entre le Québec et l'Ontario en vue de favoriser une plus grande mobilité touristique. La route en vient à représenter symboliquement et physiquement les liens entre les deux communautés.

SÉANCE 20. TABLE RONDE

MOUVEMENTS POPULAIRES AU QUÉBEC : HISTOIRE DE LUTTE, LUTTE POUR L'HISTOIRE

Animateur : **Sébastien Harvey**, Ligue des droits et libertés

Typhaine Leclerc-Sobry, Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur

Nicolas Lefebvre Legault, Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Malcolm Reid, Chercheur indépendant

Francine Saillant, Université Laval / CÉLAT

Ce n'est pas d'hier que les opprimé-e-s et les exploité-e-s luttent collectivement pour changer le monde qui les entoure. Ces combats pour la justice, l'égalité et la liberté sont souvent restés dans l'ombre d'une histoire écrite « par et pour » ceux qui détiennent le pouvoir politique et économique. Pour pallier ces manquements, certains mouvements ont choisi de raconter leur propre histoire, remontant le fil du temps pour y trouver des ancrages aux résistances vécues aujourd'hui. Source d'inspiration, cette histoire-mémoire des luttes s'expose-t-elle à la construction de récits gommant les contradictions et les conflits au sein des mouvements? Permet-elle au contraire à des acteurs de s'approprier « leur » histoire, sans les malaises associés au fait d'être l'objet d'étude de quelqu'un d'autre? Sur quelle base doit-on envisager le dialogue entre l'historien, l'historienne et les mouvements populaires? Autant de pistes pour lancer une discussion sur la place d'une histoire engagée aux côtés des sans-voix et des sans-droits de notre société.

SÉANCE 21. **FEMMES, POUVOIR ET POLITIQUE : HISTOIRE ET ENJEUX CONTEMPORAINS**

Présidente : **Karine Hébert**, Université du Québec à Rimouski

Des religieuses à la barre : la toile charitable et les réseaux d'œuvres pour femmes et enfants dans la ville de Québec, 1850-1970

Johanne Daigle, Université Laval

Le caractère impératif de l'assistance, qui consiste à secourir autrui ou à répondre à de pressants besoins d'aide, commande de prendre en compte, en plus des modèles de fonctionnement hérités du passé, les situations particulières et les possibilités que l'on trouve dans un milieu donné. Dans le contexte sociohistorique de la région de Québec, un système d'assistance confessionnel s'est constitué à partir de ces deux ordres de réalité. De la recomposition d'un tel système au milieu du XIX^e siècle jusqu'à son démantèlement au début des années 1970, des religieuses catholiques, principalement, se retrouvent à la barre. En maniant le gouvernail, elles mettent en place des œuvres, de leur propre chef ou sur demande, construisent des filières d'intervention, façonnent des réseaux de services et ajoutent des passerelles jusqu'à former une véritable toile charitable. À partir de l'analyse de cette toile, illustrée graphiquement, cette communication aborde la question du pouvoir des religieuses dans la société civile et de leur résistance face à l'Église et à l'État pour combler les lacunes de la protection sociale et les infrastructures déficientes en matière d'éducation et de protection des femmes et des enfants. Dans l'espace social de Québec, trois congrégations religieuses se partagent, respectivement, la plupart des services: les Sœurs du Bon Pasteur, les Sœurs de la Charité et les Franciscaines missionnaires de Marie. À partir de nos bases de données sur les œuvres sociales et d'une documentation historique et archivistique sur ces congrégations religieuses, nous exposerons les logiques sous-jacentes à la configuration et à la transformation de cette toile charitable agissant comme révélateur de la position médiatrice des religieuses confrontées aux pouvoirs établis et aux réalités du terrain.

*Du « pouvoir » d'une collectivité d'entrepreneures canadiennes-françaises :
L'Association des Femmes d'Affaires de Montréal (1910-1956)*

Philomène Gallez, Université de Montréal / Université Libre de Bruxelles

Ma communication, qui se situe à la croisée de l'histoire des Montréalaises et de l'historiographie nord-américaine sur l'entrepreneuriat féminin, entend proposer une étude de l'Association des Femmes d'affaires, fondée en 1910 par la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB) et active jusqu'au début des années cinquante comme témoin de l'existence d'une collectivité d'entrepreneures canadiennes-française à Montréal durant cette période et d'interroger la nature de son « pouvoir ». Pour ce faire, j'examinerai, notamment à partir des archives de la FNSJB (coupures de presse, rapports annuels des associations et règlements), l'identité des membres de ce groupement (statut social, statut matrimonial, parcours de vie), ses actions et positions politiques (la mise en place de cours de droit commercial et d'une caisse de secours, ses positions concernant les relations entre le commerce de détail et le commerce de gros et la fermeture de bonne heure des magasins de la cité) et ses activités sociales et de charité (causeries, jeux de cartes, retraites fermées, visite à l'Institut des sourdes-muettes et dons à des œuvres comme l'Hôpital Sainte-Justine). Il s'agira aussi d'analyser les discours émis sur l'entrepreneuriat féminin canadien-français de cette première moitié du XX^e siècle par les différent.e.s auteur.e.s de la revue *La Bonne Parole*, organe de la FNSJB (avec, notamment, les plaidoyers énoncés lors de la Commission Dorion sur le statut civil de la femme mariée de 1929). Je démontrerai ainsi l'ambigüité du « pouvoir » de cette association et de ses membres. Cette association parait, en effet, avoir eu un « pouvoir » d'influence limité, au sein même de la FNSJB et à l'extérieur, par le nombre très restreint de ses membres (une centaine tout au plus) autant que par les contraintes du catholicisme et du maternalisme partagées par l'ensemble de la Fédération. Or, cette minorité rassemble des femmes de la bourgeoisie montréalaise au « pouvoir » socio-économique relativement important et qui, comme commerçantes et/ou propriétaires, semblent aussi avoir endossé pleinement l'idéologie capitaliste des gens d'affaires.

SÉANCE 22. **LA COLONISATION EN AMÉRIQUE FRANÇAISE : ENTRE VISION DES ÉLITES ET LIMITES SUR LE TERRAIN**

Présidente : **Catherine Desbarats**, Université McGill

Des religieuses et des hommes : pouvoir religieux et résistances féminines en Nouvelle-France

Claire Garnier, Université de Montréal

Le rôle des religieuses en Nouvelle-France est l'objet de nombreuses études les situant dans l'entreprise missionnaire (Deslandres, 2003) ou faisant d'elles les figures d'un féminisme particulier (Dumont, 1995). En se concentrant sur les religieuses, ces approches ne traitent que marginalement à la question des relations entre celles-ci et leurs supérieurs ecclésiastiques dans la perspective croisée du genre et de l'agentivité. La hiérarchie ecclésiastique étant une hiérarchie de genre, on abordera ici sous cet angle le phénomène du contrôle épiscopal sur les communautés féminines, et les phénomènes de résistance ainsi provoqués. En comparant l'évolution des communautés néo-françaises avec des situations métropolitaines similaires, on soulignera la rigidité du contrôle en Nouvelle-France, ainsi que la capacité des religieuses à intégrer leurs stratégies de résistance dans le jeu des rivalités coloniales, s'établissant ainsi comme actrices politiques à part entière.

Gros habitants et petits habitants : Le rôle des villages allemands dans l'économie alimentaire de la Louisiane française

Ariane Côté, Université McGill

Le portrait des villages allemands remet en question certaines conceptions véhiculées par les historiens au sujet du caractère improvisé de l'ordre social et de l'économie alimentaire. L'analyse sociopolitique des sources administratives suggère que les villages allemands sont destinés, dans la vision des officiels, à jouer un rôle prédéterminé dans l'économie alimentaire coloniale. Les données qualitatives du recensement semblent tracer un portrait d'un système alimentaire de nature essentiellement européenne, produisant, peu de temps après leur établissement en 1721, des surplus qui leur permettront d'assurer la sécurité alimentaire de la Nouvelle-Orléans et des plantations environnantes. Le système agricole européen, la civilisation du paysage, la productivité des plantations et l'urbanisation constituent des ingrédients de base de la vision pragmatico-idéaliste typique de la contre-réforme catholique et de la centralisation étatique, deux phénomènes qui vont de pair avec la colonisation moderne. Même s'ils ne sont pas des « gros habitants » (des riches planteurs), les « petits habitants » des villages allemands ont une utilité socioéconomique par les élites, puisqu'ils correspondent autant à leur idéal moral qu'à leurs intérêts socioéconomiques.

SÉANCE 23. **FAMILLES, DROIT ET JUSTICE AU QUÉBEC, XIX^e-XX^e SIÈCLES**

Président : **Donald Fyson**, Université Laval / CIEQ

Une marchande publique sait-elle classer du foin ? Les femmes dans le contentieux de la Cour supérieure durant la seconde moitié du XIX^e siècle

Thierry Nootens, Université du Québec à Trois-Rivières / CIEQ

La plupart des études sur la présence des femmes devant la justice civile traitent de conflits familiaux : séparations de corps, disputes quant à la garde des enfants, etc. Un examen systématique des demanderesses et défenderesses présentes dans le contentieux d'un tribunal a beaucoup à nous apprendre au sujet de l'expérience genrée du droit et de la justice, réalité qui ne se résume pas aux litiges domestiques. Les plaideuses entendues par la Cour supérieure dans le district de Trois-Rivières durant la décennie 1880 évoluent dans un environnement sociojuridique particulier. Le *Code civil du Bas-Canada* vient de reconduire les aspects les plus conservateurs du droit de la famille, tout en faisant de la liberté contractuelle une des pierres d'assise de l'économie politique de la province, tandis que le marché commercial et capitaliste prend de plus en plus d'importance dans la vie des justiciables du district. Comment sont vécus alors infériorité juridique, aléas des engagements sur le marché, conflits interpersonnels et expérience féminine de la justice ? Nous examinerons notamment les différentes « qualités » en regard desquelles les femmes poursuivent ou sont poursuivies, de même que les ressorts des litiges les mettant en scène.

Les familles, le chagrin et le droit : les tribunaux québécois entre la tradition du droit civil et la Cour suprême du Canada

Eric H. Reiter, Université Concordia

Avant 1887, les familles qui eurent à souffrir la perte d'un proche (père, mère, conjoint, enfant) par la faute d'un tiers pouvaient réclamer des dommages basés sur leur chagrin ou leur douleur émotionnelle. Ces dommages moraux, appelés *solatium doloris*, faisaient depuis longtemps partie du droit civil français, à la différence de la *common law* qui ne compensait que les dommages matériels. En 1887, la Cour suprême du Canada a rejeté la possibilité d'allouer des dommages fondés sur le chagrin, opérant ainsi un virage au profit de la *common law* en cette matière. Ce rejet de la tradition civiliste a représenté un défi pour les juges québécois : fallait-il accepter cet état de choses ou y résister ? L'application rigoureuse de cette règle ferait en sorte de n'attribuer que quelques dollars à des parents pour les dommages subis lors du décès d'un enfant dans un accident (par exemple), leur préjudice émotionnel étant exclu du calcul. Chargés d'entendre les récits malheureux d'accidents divers, certains juges ont adopté des méthodes variées pour contrecarrer un principe considéré comme trop dur et, qui plus est, une entorse au droit civil. Cela le plus souvent dans les limites des convenances judiciaires, mais parfois à peine. Nous montrerons en quoi, dans cette communication, la question du *solatium doloris* constitue un des premiers cas de la lutte menée en faveur de l'intégrité du droit civil, débat qui a pris de l'ampleur au cours du 20^e siècle.

SÉANCE 24. L'EXERCICE DU POUVOIR POLITIQUE AU BAS-CANADA ET AU QUÉBEC

Président: **Louis-Georges Harvey**, Université Bishop's

Autodéfense, armement, subversion : les limites de la résistance à la politique de conciliation dans le discours radical tory, 1834-1838

François Deschamps, Chercheur indépendant

Solidement établi dans le vocabulaire politique au XVIII^e siècle – chez Montesquieu par exemple dans les *Considérations sur la grandeur des Romains* ou *L'esprit des lois* –, le mot « résistance » est au cœur du discours radical tory au Bas-Canada dans les années 1830. De l'assemblée publique du 20 novembre 1834 jusqu'à l'Union de 1840, il est le vecteur d'une opposition non seulement au parti patriote, mais aussi à la politique impériale de conciliation. Si l'un des enjeux de cette résistance porte sur la formation d'une police moderne dans le cadre municipal naissant à Montréal, l'objectif politique ultime de l'élite tory vise dès 1836 la neutralisation de l'ascendant du parti majoritaire par la mise en sommeil des « Communes du Bas-Canada » à Québec et l'abrogation de la loi constitutionnelle de 1791. Je veux décrire dans mon exposé les étapes de cette « montée aux extrêmes » (Clausewitz) en insistant sur trois aspects du discours radical tory : le besoin d'autodéfense, d'armement et de mobilisation de la communauté anglophone à Montréal qui, jusqu'au déclenchement des hostilités, demeure pourtant réfractaire au type de résistance extra-parlementaire préconisé par l'élite tory. On verra en conclusion qu'au schéma de la « polarisation exceptionnelle » de la société québécoise en gestation des années 1830 doit être substitué un schéma tripartite.

Instauration des structures municipales au Bas-Canada : la question du statut juridique des communautés autochtones dans les années 1840

Isabelle Bouchard, Université du Québec à Montréal

Au début du XIX^e siècle, le statut juridique des communautés autochtones de la vallée du Saint-Laurent n'est pas défini. Ces communautés sont alors dirigées par des chefs, qui assument conjointement les pouvoirs législatif, juridique et exécutif. L'instauration des structures municipales dans les années 1840 soulève toutefois la question de la juridiction de ces législations coloniales sur les communautés autochtones : seront-elles, comme les autres villages ou paroisses du Canada-Est, soumises aux législations municipales ? Les Autochtones mettent de l'avant leur « statut distinct » des autres Canadiens pour éviter d'être soumis à ces législations pouvant instaurer un pouvoir local concurrent à leur structure politique « traditionnelle ». Les communautés autochtones ne sont finalement pas érigées en municipalités, si soumises à des municipalités adjacentes. Toutefois, la création de ce nouveau palier de gouvernement entrave désormais la reconnaissance des communautés autochtones comme des corporations, c'est-à-dire comme des entités légales reconnues par les cours de justice coloniales. À travers l'exemple de deux communautés, soit celle de Kahnawake et d'Odanak, nous allons démontrer que le développement de l'État colonial dans les années 1840 met en évidence la nécessité de préciser le statut juridique des communautés autochtones

Une formalité ? Les élections ministérielles au Canada durant les périodes de l'Union et de la Confédération, 1841-1931

Julien Carrière, Université de Montréal

En 1931, le Parlement canadien abolit la pratique exigeant que tout député nommé ministre doive remettre sa démission et solliciter sa réélection lors d'un scrutin complémentaire, pratique en usage depuis 1841. Ayant été élu comme parlementaire et ayant obtenu la confiance des électeurs à ce titre, celui qui accepte une charge ministérielle, c'est-à-dire un poste rémunéré par la Couronne, doit se soumettre de nouveau au vote populaire afin de s'assurer que l'électorat accepte d'être représenté par un député que sera aussi un représentant de l'exécutif. Cette exigence, confirmée par une loi canadienne de 1843, est modelée sur l'usage établi en Grande-Bretagne par *The Succession To The Crown Act, 1707*, en vue d'assurer l'indépendance des parlementaires élus à l'encontre de l'ingérence de la Couronne. La communication que nous proposons vise à examiner l'incorporation de cet usage britannique dans les mœurs politiques canadiennes, à en étudier les principales modalités et les effets et à en expliquer la disparition. Il appert que la pratique des élections partielles ministérielles, quoique fondée sur le double principe de l'indépendance du parlement et des parlementaires ainsi que sur une forme de responsabilité envers l'électorat et de respect envers la volonté de celui-ci, demeure largement artificielle et que ses vertus sont essentiellement rhétoriques. C'est ce que nous entendons démontrer en dressant le portrait statistique et politique de cette institution méconnue, qui a largement perdu son sens véritable au cours des décennies, devenant une formalité, doublée d'un jeu partisan, formalité qui a tout de même duré 90 ans et s'est trouvée au cœur de deux crises constitutionnelles (celle du « *Double Shuffle* » en 1858 et de l'affaire King-Byng en 1926). La crise King-Byng marque du reste le début de la fin de ce type d'élections, que le législateur fédéral supprime en 1931. Entre-temps, cinq provinces canadiennes, Québec et Alberta en tête, les auront abolies, tout comme la Grande-Bretagne d'ailleurs, abolition qui s'inscrit dans un courant général à travers les dominions britanniques.

SÉANCE 25. **POUVOIR, PROPRIÉTÉ ET RAPPORTS DE CLASSES AU QUÉBEC, XVII^e-XIX^e SIÈCLES**

Président : **Frédéric Guillaume Dufour**, Université du Québec à Montréal

Par-delà la seigneurie canadienne : repenser la spécificité historique de la Nouvelle-France

Frantz Gheller, Université York

Comme en témoignent les nombreuses études monographiques des seigneuries de la Nouvelle-France ainsi que l'enthousiasme suscité par la publication récente de la *Brève histoire du régime seigneurial* de Benoît Grenier, l'intérêt des historiens pour l'étude des seigneuries canadiennes ne se dément pas. Même lorsque l'analyse comparative permet de dégager un portrait détaillé des similitudes entre les seigneuries françaises et canadiennes, cependant peu d'attention est portée au fait que le régime seigneurial en France et en Nouvelle-France aux XVII^e et XVIII^e siècles ne constituait pour les classes dirigeantes qu'une source secondaire de revenus en comparaison des activités commerciales, administratives et militaires. Afin de comprendre les dynamiques de reproduction sociale de la Nouvelle-France prise dans leur totalité, cette communication propose de revisiter certaines dimensions de la relation entre le régime seigneurial, l'État absolutiste et les rivalités géopolitiques qui ont façonné le développement de la colonie.

Les relations de propriété : une lecture de la transformation des structures familiales dans un contexte de transition au capitalisme au XIX^e siècle

Guillaume Durou, Université du Québec à Montréal

La Coutume de Paris est une dimension essentielle à la compréhension des rapports sociaux au XIX^e siècle puisqu'elle règle l'organisation politique et juridique de la famille et structure les rapports de propriété basés sur les censives et les droits seigneuriaux. C'est dans ce cadre normatif — situé au carrefour de plusieurs sources des droits canon et romain — qu'évolue la famille bas-canadienne. Après avoir exposé les fondements inégalitaires et conflictuels de la propriété et de la famille, cette communication cherche à organiser une réflexion autour des relations de propriété au Bas-Canada de manière générale. Nous tâcherons de montrer comment la forme historiquement spécifique de relation de propriété parvient à fixer un régime de reproduction sociale dans lequel femmes et hommes ne sont jamais de mêmes sujets politiques. Enfin, nous proposerons une réflexion sur l'implication de ces relations sur la structure familiale ainsi que le renforcement des « fonctions » sociales des hommes et des femmes dans le cadre d'une économie capitaliste.

Le droit à l’indemnisation : regards sur les réclamations des seigneurs lors de l’abolition de la tenure seigneuriale au Bas-Canada

Louis-Philippe Lavallée, Université McGill

Au milieu du 19^e siècle, le 18 décembre 1854, fut adopté l’Acte pour l’abolition des droits et devoirs féodaux dans le Bas-Canada. En vertu de cette loi, une cour seigneuriale et une commission furent spécialement formées afin de clarifier les questions de droit soulevées par l’abolition de la tenure seigneuriale. Dans cette présentation, nous nous pencherons sur les contestations menées par les seigneurs dans le cadre de cette commission gouvernementale qui se termina avec la confection et la publication des cadastres seigneuriaux (1863-4). Nous nous intéresserons particulièrement aux pétitions faites par les seigneurs à la cour de révision des cadastres prévue par l’Acte de 1854. Les documents archivés de cette procédure d’appel font état de plusieurs plaintes de seigneurs à l’égard des enquêtes faites par les commissaires, notamment en ce qui a trait à l’évaluation des droits et indemnités (cens et rentes, lods et ventes, droit de banalité, etc.). Les pétitions pour la révision des cadastres soulèvent non seulement d’importantes questions de droit en litiges en matière de propriété, mais offrent également l’opportunité de mieux saisir les pratiques administratives ainsi que l’arbitrage de l’État dans le cadre du processus d’abolition du régime seigneurial.

SÉANCE 26. **IMMIGRATION, RACISME ET POUVOIR AU QUÉBEC AU XX^e SIÈCLE**

Président: **Paul-André Linteau**, Université du Québec à Montréal

Les représentations de l'affaire Choo Tong dans la presse quotidienne de Québec en 1921

Christian Samson, Université Laval

D'août à décembre 1921, une affaire criminelle va connaître une couverture médiatique prépondérante à Québec. Il s'agit du cas d'un marin chinois, Choo Tong, ayant tué par arme à feu cinq autres membres chinois de son équipage. Les principaux journaux de la ville, *L'Action catholique*, *Le Soleil* et le *Quebec Chronicle*, rapportèrent dans de nombreux articles la tragédie en tant que telle, ainsi que le procès ayant suivi. Nous pouvons nous demander si les faits entourant les meurtres et le procès furent représentés de manières similaires ou divergentes par ces trois quotidiens. Pour parvenir à une réponse, nous examinerons l'ensemble des articles parus sur le sujet en nous attardant à repérer les représentations sociales touchant à l'altérité, à la violence, à la folie et à la religion. Cela nous permettra de valider notre hypothèse voulant que les trois quotidiens aient divergé sensiblement dans la présentation des événements à leurs lecteurs.

Entre résistance(s) et négociation : l'accueil de réfugié-e-s au Québec pendant la Seconde Guerre mondiale

Annelise Rodrigo, Université de Toulouse II Le Mirail

Le Canada n'accueille que très peu de réfugié-e-s, environ 2000, durant le second conflit mondial. Comment expliquer un si faible nombre ? Un gouvernement hostile aux immigrants juifs ? Une communauté juive insensible aux sorts des exilé-e-s européen-ne-s ou incapable de peser sur la politique migratoire ? Partant des sources communautaires juives (Archives du Congrès juif canadien) et gouvernementales (Archives Nationales), mon intervention analysera l'arrivée au Québec de deux groupes de réfugié-e-s - les internés et les « ibériques » - que tout, ou presque, oppose : la date de leur arrivée (1940 et 1944), leur prise en charge par les organisations, leur statut officiel, l'accueil par la population québécoise etc. Je montrerai dans quelles mesures les résistances politiques et les négociations menées par les divers soutiens aux exilés ont permis le sauvetage, même minime, de réfugié-e-s au Canada. Le choix du Québec est important car il symbolise à lui seul l'évolution du traitement de ces personnes par le gouvernement et par les populations locales : tout d'abord enfermées et stigmatisées, elles sont ensuite accueillies et mieux « intégrées » à la population québécoise.

LE CIEQ, UN LIEU DE FORMATION, D'ÉCHANGES INTELLECTUELS ET D'INTERDISCIPLINARITÉ



Ligne de piquetage à la mine Noranda vers 1950. BANQ-ROUYN, P124,S32,P370-47-6.

TROIS GRANDS AXES DE RECHERCHE

**LES POPULATIONS ET
LEURS MILIEUX DE VIE**



**LES INSTITUTIONS ET LES
MOUVEMENTS SOCIAUX**



**LA CULTURE QUÉBÉCOISE :
DIVERSITÉ, ÉCHANGES
ET TRANSMISSION**



De haut en bas : Percé, 1950. Lida Moser. BANQ-QC, P728,S1,D1,P14,03; Fête-Dieu à Ville-Marie vers 1900. BANQ-ROUYN, P13,S2,D09,P0774; Vue aérienne du rang de la Montagne et de la ferme de Christophe Turgeon à Saint-Alsême, 1962. Omer Beaudoin. BANQ-QC, E6,S7,SS1,P02637,62.

